Agro-service

MAGAZINE NUMÉRO 1 - MAI 2026

STEYR EXPERT



CLAAS - CUBIX



EXPÉDITEUR: AGRO-SERVICE ASBL, BOULEVARD ANSPACH 111 B13, 1000 BRUXELLES, NUMÉRO 1 (TRIMESTRIEL), BUREAU DE DÉPÔT: BRUXELLES X

LE NOUVEAU
PUMA 155-185



- 3 NOUVEAUX MODÈLES 155, 165 ET 185
- MANIABILITÉ EXCEPTIONNELLE
- CONFORT OPTIMAL
- TECHNOLOGIE INTÉGRÉE

Scannez le code QR pour toutes les infos sur le nouveau Puma 155-185

caseih.com

CASE IH

LE SECTEUR DES TRAVAUX AGRICOLES EST EN CONSTANTE ÉVOLUTION

La réglementation et l'administration pèsent également de plus en plus dans la pratique quotidienne

Dans cette édition de Agro-Service, nous vous présentons les principaux thèmes qui occupent aujourd'hui le terrain.
La hausse des coûts, et en particulier des prix du diesel, met la rentabilité de nombreuses entreprises sous pression. Dans le même temps, nous constatons que les entrepreneurs ne restent pas les bras croisés, mais cherchent activement des solutions: travailler plus efficacement, répercuter correctement les coûts et continuer à investir dans leurs services.

La réglementation et l'administration pèsent également de plus en plus dans la pratique quotidienne. De nouvelles obligations en matière de facturation, de protection des cultures et de mobilité nécessitent une attention constante. Dans ce numéro, nous présentons ces évolutions de manière claire afin que vous restiez bien informés.
Par ailleurs, de nombreux changements interviennent au niveau européen. La politique agricole évolue et a un impact direct sur notre secteur. Grâce à notre présence au sein de la CEETTAR et d'autres organes de concertation, nous suivons ces développements de près et défendons les intérêts de nos membres.

Lors de la dernière réunion avec nos collègues européens, il est apparu une nouvelle fois que nous sommes confrontés partout au même défi : le métier d'entrepreneur de travaux agricoles est insuffisamment reconnu. Trop souvent, nous sommes assimilés aux agriculteurs, alors que nous sommes avant tout des prestataires de services.
Ce manque de reconnaissance souligne la nécessité de mieux positionner notre métier. Nous devons clairement expliquer qui nous sommes et quel rôle nous jouons, tant auprès des décideurs politiques que du grand public. C'est à cette condition que nous obtiendrons la reconnaissance que nous méritons pour notre contribution à une agriculture moderne, efficace et durable.

Dans le même temps, l'innovation offre des opportunités. La numérisation et l'utilisation des données prennent de plus en plus d'importance dans le secteur. Elles permettent de travailler plus efficacement, tout en apportant de nouveaux défis.
Enfin, Agro-Service continue de miser sur la proximité et l'accompagnement. Avec un secrétariat renforcé, nous souhaitons vous soutenir encore mieux dans un secteur de plus en plus complexe.



Ensemble, nous faisons la différence dans un secteur en constante évolution. Nous vous souhaitons une excellente lecture.

Johan Van Bosch

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL AGRO-SERVICE

JOHAN VAN BOSCH ATTEND VOS RÉACTIONS • E-MAIL : **JOHAN.VANBOSCH@SECTORS.BE**

CONTRACTOR days

Vakevent voor loonwerkers
Évènement professionnel pour les entrepreneurs agricoles
Event for the contracting professional









16 & 17 DECEMBER 2026

BRUSSELS GATE

www.contractordays.be

CONTENU







Prochaine parution: N° 2: 10/7/2026



AGRO-SERVICE AU CŒUR DU SECTEUR

6 Voyage d'étude en Alsace
7 L'avenir de la PAC discuté au Parlement européen
8 Agro-service à la rencontre des politiques
10 Diesel : un coût de plus en plus lourd pour les entrepreneurs
11 Arrachage de betteraves : les entrepreneurs agricoles font entendre leur voix
12 Renforcement du secrétariat

AVANTAGES MEMBRES

13 Certification Vegaplan : un avantage pour les membres
14 Vegaplan : se préparer aux nouveaux défis en matière de durabilité

RÉGLEMENTATION & OBLIGATIONS

16 Facturation électronique (PEPPOL) : impact sur votre relation client
17 PGDA 2026 en Wallonie : ce qui change pour vos chantiers
18 Taxe de circulation pour les tracteurs : qu'en est-il du prélèvement kilométrique ?
19 Produits phytosanitaires : hausse de la TVA et impact sur votre activité

ACTUALITÉS SOCIALES

20 Heures supplémentaires : nouvelles règles depuis 2026
22 Équipements de protection individuelle
24 Accidents du travail en agriculture : une réalité quotidienne

EUROPE & POLITIQUE AGRICOLE

26 PAC 2023-2027 : impacts concrets sur le terrain

INNOVATION & DIGITALISATION

28 Numérisation agricole : où en sont les entrepreneurs ?

30 DOSSIER MÉCANISATION

Agro-service

«Agro-service» est le bulletin périodique pour les membres de la Centrale Nationale Agro-service, la seule organisation professionnelle des entrepreneurs de travaux agricoles et horticoles, entrepreneurs de pulvérisation, commerçants d'engrais et d'aliments de bétail.

Copyright: La Centrale Nationale Agro-service n'est pas responsable pour l'usage des informations dans cette publication. Ne pas citer sans mentionner la source.

Éditeur responsable: Johan Van Bosch,
Secrétaire Général Centrale Nationale Agro-service,
Boulevard Anspach 111 B13, 1000 Bruxelles,
T 02 274 22 00, F 02 400 71 26, agroservice@sectors.be
Numéro TVA: BE0410.344.444



VOYAGE D'ÉTUDE EN ALSACE

Du jeudi 8 au samedi 10 janvier, une trentaine de membres d'Agro-service ont participé au voyage d'étude en Alsace, coorganisé par Packo et Kuhn. Le départ a eu lieu très tôt, à 6h30 depuis Moorslede, avec un second point de ramassage à Gembloux. Nous sommes arrivés à Marlenheim vers 15h.

La première visite nous a conduits aux caves Arthur Metz, fondées en 1904 et aujourd'hui spécialisées dans les Crémants et vins d'Alsace. Avec une production annuelle de 18 millions de bouteilles, l'entreprise est une référence régionale. Après la découverte des cuves et des étapes de la vinification, une dégustation de quatre vins (Crémant, Riesling, Muscat et Gewurztraminer) a ravi les participants… et bien rempli la soute à bagages. La soirée s'est poursuivie à l'hôtel autour d'un apéritif offert par Packo, suivi d'un excellent repas.

Vendredi matin, départ à 8h pour Saverne, où se situe l'usine principale de Kuhn. L'entreprise trouve ses origines en 1828 lorsque Joseph Kuhn, forgeron, débute la fabrication de machines de pesage. Les premières machines agricoles apparaissent dès 1864 et la fonderie est inaugurée en 1880.

Après la Seconde Guerre mondiale, Kuhn entame une stratégie de diversification par associations et acquisitions, notamment avec Bucher (1946) et Rauch (1964). L'entreprise se spécialise alors dans les outils de fauche et de travail du sol. Les années suivantes sont marquées par une forte expansion : extension du site de Saverne en 1980, collaboration avec Nobili pour les pulvérisateurs (1986), puis acquisitions de Huard, Audureau et Nodet.

Les années 2000 confirment la croissance de Kuhn avec l'ouverture d'une nouvelle usine à Monswiller et une internationalisation marquée. Des sites sont acquis aux ÉtatsUnis, au Brésil et en Europe, faisant de Kuhn une multinationale présente dans 110 pays, forte de plus de 5.000 employés et devenue le plus grand constructeur mondial de machines agricoles.

Nous avons visité les sites de Saverne et Monswiller et découvert les différentes étapes de production. À Saverne, trois fours de 5 tonnes fonctionnent en continu pour la fonte des pièces, ensuite usinées, soudées, peintes et assemblées selon des standards de qualité stricts. À Monswiller, huit chaînes de montage permettent d'assembler jusqu'à 150 machines par jour pour l'ensemble des sites alsaciens, soutenues par une logistique impressionnante de près de 200 camions quotidiens.

Après un repas convivial organisé par Kuhn, la journée s'est poursuivie par la visite de la CUMA de la Zorn, regroupant 19 agriculteurs mutualisant leur matériel afin de réduire les coûts et bénéficier de subventions.

La soirée s'est déroulée au Royal Palace de Kirrwiller, dans une ambiance cabaret, avec un dînerspectacle haut en couleur. Le lendemain, sous un manteau neigeux, nous avons repris la route prudemment, avec une dernière halte conviviale pour le repas de midi à Luxembourg.

Ce voyage, riche et varié, a permis de mieux comprendre la fabrication des machines agricoles et de découvrir l'Alsace, tout en favorisant les échanges entre membres d'Agroservice. Vivement l'année prochaine ! ●

DES ENTREPRENEURS DE TRAVAUX AGRICOLES BELGES EN DISCUSSION SUR **L'AVENIR DE LA PAC** AU **PARLEMENT EUROPÉEN**

Le 3 mars 2026, Agro-Service a participé à un important événement politique de la CEETTAR au Parlement européen à Bruxelles. Lors de l'événement "Future Fields: Innovation, Sustainability and Competitiveness in the Next CAP", organisé par l'eurodéputé Paulo Do Nascimento Cabral, des décideurs politiques et des représentants du secteur ont échangé sur l'avenir de la Politique Agricole Commune (PAC).

Les entrepreneurs de travaux agricoles jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre de la politique agricole européenne. Grâce à des machines modernes, aux technologies de précision et à un savoir-faire spécialisé, ils aident les agriculteurs à travailler de manière plus durable et plus efficace. Il est donc essentiel que l'on accorde de l'attention non seulement à leur rôle sur le terrain, mais aussi à l'image et à la reconnaissance sociétale du secteur.

Lors du débat, Herbert Dorfmann a également apporté des éclairages pertinents sur la nouvelle Politique agricole commune (PAC). Il a souligné que cette politique devait mieux tenir compte de la réalité du terrain et a formulé plusieurs remarques critiques.

Il s'est notamment interrogé sur les orientations prises par le passé, où l'accent aurait peut-être été trop fortement mis sur le soutien à l'agriculture intensive, au détriment des petites exploitations agricoles, souvent négligées. Cette évolution se reflète également, selon lui, dans la diminution des surfaces agricoles en Europe.

Il a donc plaidé pour que la future PAC accorde davantage d'attention aux petits agriculteurs. Ceux-ci jouent un rôle essentiel dans le secteur et font par ailleurs régulièrement appel aux entrepreneurs de travaux agricoles.

Dans la perspective d'un secteur agricole plus solide et plus résilient, il a enfin insisté sur la nécessité de renforcer l'autonomie et de réduire la dépendance vis-à-vis des autres pays.

C'est pourquoi il est essentiel que la voix des entrepreneurs de travaux agricoles soit également entendue dans les discussions européennes sur des sujets tels que :

- le soutien aux investissements dans la PAC
- l'innovation et la technologie en agriculture
- les compétences et le marché du travail
- la foresterie et la bio-économie
- la compétitivité dans les zones rurales
- l'image et la reconnaissance sociétale du secteur

En tant que membre de la CEETTAR, Agro-Service continue de s'engager pour une politique agricole européenne réaliste et applicable dans la pratique. ●





AGROSERVICE À LA RENCONTRE DES POLITIQUES

Lors de la conférence MR du 9 mars à Jodoigne, intitulée « Ce qui change pour vous : Agriculteurs respectés, assiette de qualité », un message clair s'est imposé : l'agriculture wallonne doit rester productive, compétitive et souveraine. Un enjeu central pour les entrepreneurs de travaux agricoles, acteurs indispensables du terrain mais encore trop souvent absents du débat public.

En présence de GeorgesLouis Bouchez, président du MR, et de AnneCatherine Dalcq, ministre wallonne de l'Agriculture, les échanges ont mis en lumière des orientations politiques qui concernent directement l'ensemble de la filière agricole et, audelà, les entreprises de services qui la soutiennent au quotidien.

Pour GeorgesLouis Bouchez, la souveraineté alimentaire est avant tout une question stratégique. « Si demain nous sommes dépendants des autres pour notre alimentation, nous ne sommes plus rien », atil rappelé. Dans ce contexte, le rôle de la Politique Agricole Commune reste fondamental : sans la PAC, l'agriculture wallonne ne pourrait tout simplement pas survivre. Pour les entrepreneurs de travaux agricoles, le lien est évident : sans exploitations économiquement viables, il n'y a ni chantiers, ni investissements, ni emplois.

Un paradoxe demeure toutefois. Alors que le discours dominant appelle à protéger les agriculteurs, le consommateur peine à accepter le coût réel de son alimentation. « Il faut préserver les agriculteurs, mais on se rue sur la dernière promotion », résume le président du MR. Une réalité qui fragilise l'ensemble de la chaîne de valeur.

Les débats ont également mis en évidence la nécessité de remettre l'accent sur une PAC orientée vers la production. Conçue à l'origine pour soutenir l'acte de produire, elle a évolué vers des logiques environnementales parfois mal calibrées, entraînant la sortie de terres agricoles de la production, une spéculation foncière accrue ou le développement de l'agrivoltaïsme au détriment de l'activité agricole. Soutenir davantage les petites structures et les productions locales apparaît dès lors comme une priorité afin d'éviter une concurrence déséquilibrée, notamment avec certains pays de l'Est. La perspective d'une intégration de l'Ukraine à l'Union européenne a d'ail-

leurs été citée comme une source de pression majeure pour l'agriculture wallonne et, par ricochet, pour les entreprises de travaux agricoles.

Autre constat partagé : l'accumulation des normes menace l'efficacité de l'outil de production. Entre les contrôles de l'AFSCA, les vérifications liées aux primes, la fiscalité et les contraintes administratives, agriculteurs et prestataires voient leur activité complexifiée. Des pistes ont été évoquées pour centraliser les contrôles, simplifier la réglementation via une législation « Omnibus » et assumer politiquement que supprimer certaines lois peut parfois être plus utile que d'en créer de nouvelles. Pour les entrepreneurs, un cadre réglementaire plus lisible est un levier essentiel pour investir, planifier et pérenniser leurs activités.

Les enjeux fonciers et le renouvellement des générations ont également été abordés. Le prix élevé des terres freine l'installation des jeunes et pose une question cruciale : que deviendront les exploitations sans repreneurs ? Sans renouvellement agricole, c'est toute l'économie de services en milieu rural qui est fragilisée.

Enfin, si les accords de libreéchange, comme le CETA, ont été défendus pour leur impact économique positif en Wallonie, ils doivent s'accompagner d'une meilleure valorisation de la production locale. AnneCatherine Dalcq a notamment évoqué le développement d'une marque faîtière wallonne visant à renforcer la reconnaissance des produits régionaux, dans un esprit de patriotisme économique.

À la suite de la conférence, AgroService a pu échanger directement avec GeorgesLouis Bouchez et AnneCatherine Dalcq. Cette rencontre a permis de mettre en avant l'importance stratégique des entrepreneurs de travaux agricoles, acteurs clés de la modernisation, de l'innovation et de la performance du secteur. Les discussions ont également porté sur des points d'attention majeurs, tels que l'exclusion fréquente du secteur des aides à l'investissement et son manque de visibilité auprès des pouvoirs publics.

Cet échange constructif a confirmé une évidence : défendre l'agriculture wallonne, c'est aussi défendre celles et ceux qui la font fonctionner sur le terrain. Pour AgroService, le renforcement du dialogue politique est indispensable afin que les entrepreneurs de travaux agricoles soient pleinement intégrés aux réflexions sur l'avenir de l'agriculture et des politiques d'investissement en Wallonie. ●





LE DIESEL PÈSE DE PLUS EN PLUS LOURD SUR LES ENTREPRENEURS AGRICOLES

RÉPERCUTER CORRECTEMENT LES COÛTS ET COMMUNIQUER CLAIREMENT DEVIENT ESSENTIEL

La hausse du prix du diesel pèse lourdement sur le secteur des travaux agricoles. Pour beaucoup d'entreprises, le carburant constitue un coût fixe et important dans l'activité quotidienne. Lorsque le prix du diesel augmente fortement en peu de temps, cela a un impact immédiat sur la rentabilité des prestations, la fixation des prix et l'organisation générale de l'entreprise.

Pour les entrepreneurs de travaux agricoles, le diesel n'est pas un coût secondaire, mais un élément essentiel du travail. Tracteurs, transport, épandage, semis, récolte et terrassement ne peuvent tout simplement pas se faire sans carburant. Et pendant les périodes de pointe, les travaux ne peuvent pas être reportés. Les machines doivent rouler au bon moment.

Cela explique pourquoi l'impact est si direct. Les hausses de prix du diesel ne peuvent pas toujours être absorbées en interne. Beaucoup d'entreprises cherchent d'abord à travailler plus efficacement : regrouper les trajets, limiter les kilomètres à vide, rouler de manière plus économique et organiser les chantiers de façon plus serrée. Cela permet de réduire l'impact, mais ne suffit pas à compenser entièrement la hausse.

C'est pourquoi de plus en plus d'entrepreneurs sont amenés à revoir leurs tarifs. Cela se fait généralement soit par une adaptation générale des prix, soit par une surcharge diesel distincte sur la facture. Cette dernière formule permet souvent de rendre le surcoût

plus visible et plus transparent pour le client. Mais cela reste un sujet sensible : tous les clients n'acceptent pas une adaptation tarifaire de la même manière, d'où l'importance d'une communication claire.

Une surcharge diesel n'est utile que si elle est appliquée de manière compréhensible, cohérente et bien expliquée. Informer le client à l'avance, utiliser une méthode claire et faire apparaître la surcharge séparément sur la facture sont des points essentiels. Le traitement TVA mérite lui aussi une attention particulière. Comme nous l'avions déjà indiqué dans notre newsletter, une note pratique ainsi qu'une fiche synthétique ont d'ailleurs été diffusées pour aider les entreprises à appliquer cette surcharge de manière correcte et concrète.

Il faut également souligner que le diesel n'est pas le seul coût sous pression. Les huiles, pneus, pièces, matériaux et salaires augmentent eux aussi. La hausse du carburant s'inscrit donc souvent dans une augmentation plus large des coûts, ce qui pousse de nombreuses entreprises à réfléchir non seulement à une surcharge temporaire, mais aussi, à plus long terme, à la structure générale de leurs tarifs.

Le constat est simple : une entreprise qui fournit un travail professionnel, avec du matériel performant et des coûts de fonctionnement en hausse, doit pouvoir répercuter ces charges de manière viable. Non pas pour créer de l'inquiétude, mais pour pouvoir préserver la qualité du service, la continuité de l'activité et la rentabilité de l'entreprise. ●

ARRACHAGE DE BETTERAVES: LES ENTREPRENEURS AGRICOLES FONT ENTENDRE LEUR VOIX

En février, des membres d'Agro-Service actifs dans l'arrachage de betteraves se sont réunis afin d'alerter sur les conséquences des réductions d'emblavements annoncées par la raffinerie tirlemontoise.

Cette rencontre, organisée dans un contexte d'incertitude croissante, a permis de partager des réalités de terrain et de mettre en évidence l'impact direct de ces décisions sur l'activité des entrepreneurs agricoles.
La baisse des surfaces ne se traduit pas uniquement par moins d'hectares à récolter. Elle remet en cause l'équilibre économique d'entreprises qui ont investi lourdement dans du matériel spécialisé, dans la formation et dans l'organisation du travail saisonnier. Plusieurs participants ont également souligné une préoccupation majeure : l'absence d'indemnisation lorsque des parcelles prévues ne sont finalement pas arrachées. Cette situation, vécue cette année dans le secteur de la chicorée, expose les entrepreneurs à des pertes importantes, alors même que les machines, le personnel et la planification étaient mobilisés.
La réunion a trouvé un large écho dans la presse spécialisée. Les articles parus dans Le Sillon Belge, Vilt et De Loonwerker ont contribué à rendre visible le rôle essentiel des entrepreneurs agricoles dans la filière betteravière et, plus largement, dans les grandes cultures. Trop souvent considérés comme de simples prestataires, ils sont en réalité des partenaires indispensables, garants de l'efficacité, de la qualité du travail et du respect des calendriers.

Grâce à cette mobilisation, Agro-Service a pu faire entendre un message clair : les évolutions de la filière doivent se construire avec les entrepreneurs agricoles, dans un esprit de concertation et avec des règles équitables. L'association restera attentive et engagée pour défendre les intérêts de ses membres dans un contexte en pleine mutation. ●



AGRO-SERVICE RENFORCE SON FONCTIONNEMENT

Afin de mieux accompagner ses membres, Agro-Service a renforcé son secrétariat. Aux côtés de Billal Khorrich, Jules Bruyneel a rejoint l'équipe.

Ingénieur agronome de formation, il a travaillé comme conseiller en agriculture durable pour la fédération de l'industrie des produits phytopharmaceutiques. Cette expérience lui a permis de développer une bonne connaissance des acteurs du secteur agricole belge, des organisations professionnelles aux autorités publiques régionales et fédérales. Avec ce renforcement, Agro-Service souhaite répondre encore mieux aux besoins d'un secteur en constante évolution.

Plus de capacité pour le secteur

Jules travaillera en collaboration avec Billal Khorrich pour soutenir les membres, notamment via le suivi des dossiers, la réponse aux questions et le développement des services.
Cette extension permet à Agro-Service de :

- répondre plus rapidement aux demandes
- être plus proche du terrain
- défendre plus efficacement les intérêts du secteur

Ensemble vers l'avenir

Agro-Service continue de privilégier une approche proche et engagée.
Avec cette équipe renforcée, la fédération consolide son rôle de partenaire des entrepreneurs de travaux agricoles. ●





AVANTAGE POUR LES MEMBRES **D'AGRO-SERVICE** DANS LE CADRE DE **VEGAPLAN**

Pour les entrepreneurs de travaux agricoles, il devient de plus en plus important de répondre aux exigences de la norme Vegaplan. En effet, les agriculteurs font de plus en plus appel à des prestataires certifiés afin de rester eux-mêmes en conformité avec les cahiers des charges et les exigences de qualité. Pour les membres d'Agro-Service, cela représente un avantage financier clair et concret.

Où se situe exactement l'avantage membre ?

Contrairement à certaines idées reçues, l'avantage ne concerne pas les coûts d'audit, mais bien la contribution que les entrepreneurs de travaux agricoles doivent payer à Vegaplan.

La contribution officielle s'élève à :

- **171,00 € (hors TVA)** par cycle de certification de 3 ans pour les membres d'Agro-Service
- **276,00 € (hors TVA)** par cycle de certification de 3 ans pour les non-membres

Avantage concret pour les membres : 105,00 € d'économie sur 3 ans
Il s'agit d'une économie directe et garantie, sans conditions supplémentaires.

Plus qu'une simple économie financière

Outre cette réduction directe, l'adhésion à Agro-Service offre également un accompagnement supplémentaire :

- un soutien en cas de modifications de la législation et des cahiers des charges
- la défense de vos intérêts au sein de l'organe de gestion de Vegaplan, ainsi qu'au travers des groupes de travail techniques. ●

Pour les entrepreneurs de travaux agricoles, cela signifie non seulement une réduction des coûts, mais aussi davantage de sécurité et d'efficacité dans leurs activités.



VEGAPLAN
SE PRÉPARER AUX NOUVEAUX DÉFIS EN MATIÈRE DE
DURABILITÉ

Depuis l'introduction du standard Vegaplan en 2014, la durabilité est devenue une valeur ajoutée importante au sein de la chaîne végétale. En 2024, le lancement du Moniteur de durabilité a marqué une étape supplémentaire : outre l'évaluation de la conformité, cet outil permet de suivre les performances en matière de durabilité et d'identifier des mesures complémentaires, audelà des exigences de base du standard.

Dans le contexte de la directive européenne CSRD, et bien que les exploitations agricoles et les entreprises de travaux agricoles ne soient généralement pas directement soumises à cette obligation, Vegaplan entend assumer un rôle de soutien et de facilitateur pour le secteur. En collaboration avec les partenaires de la chaîne végétale et avec l'appui d'une expertise externe, un exercice stratégique a été lancé afin de définir plus précisément ce rôle futur.

En misant fortement sur l'uniformité et la standardisation de la collecte des données, Vegaplan vise à garantir la transparence et la crédibilité. Cela permet d'enregistrer les informations de durabilité une seule fois et de les rendre utilisables pour différents acheteurs.

Le bureau d'AgroService participe activement aux workshops Vegaplan et suit de près ces évolutions. Cet engagement s'inscrit pleinement dans notre rôle d'organisation sectorielle: traduire les évolutions en matière de durabilité en informations compréhensibles et applicables pour nos membres. De cette manière, AgroService souhaite soutenir ses membres afin qu'ils puissent répondre de manière adéquate aux demandes croissantes en matière de durabilité émanant des donneurs d'ordre et des partenaires de la chaîne, sans les alourdir inutilement de complexité administrative. ●



PEPPOL EN ET BONS D'ACHAT:

IMPACT SUR LA RELATION ENTRE ENTREPRENEURS ET AGRICULTEURS

Depuis l'entrée en vigueur de la facturation électronique structurée obligatoire au 1er janvier 2026, les règles relatives aux bons d'achat dans le secteur agricole ont également évolué. Pour les entrepreneurs de travaux agricoles, il est important de bien comprendre les implications concrètes, notamment dans leur relation avec les agriculteurs.

Le bon d'achat maintenu pour les agriculteurs au forfait

Pour les agriculteurs soumis au régime forfaitaire agricole, le système du bon d'achat reste d'application.
Toutefois, lorsque l'entrepreneur est soumis à l'obligation de facturation électronique, le bon d'achat doit être établi sous forme de document électronique structuré via le réseau Peppol.

Le mode de transmission dépend de la situation de l'agriculteur :

- Si l'agriculteur est connecté à Peppol, le document peut être échangé entièrement de manière électronique
- Dans le cas contraire, le bon d'achat peut encore être transmis via les canaux classiques (PDF ou papier)

Agriculteurs soumis à la TVA : facture ou autofacturation

Dans le cadre d'une collaboration avec des agriculteurs soumis au régime TVA normal, la réglementation prévoit une certaine flexibilité :

- Soit l'agriculteur établit lui-même la facture
- Soit l'entrepreneur établit une autofacture (self-billing)

Cette autofacturation suit des règles spécifiques au secteur agricole :

- Les parties doivent se mettre d'accord au préalable sur l'application du self-billing (un accord écrit n'est toutefois pas obligatoire)
- La facture ou le bon d'achat doit être émis au plus tard le 15e jour ouvrable du mois suivant la transaction
- La mention « Facture émise par le client » doit obligatoirement figurer sur le document ●

Points d'attention pour les entrepreneurs

Pour les entrepreneurs de travaux agricoles, il est recommandé de :

- vérifier que leur logiciel permet la création de documents électroniques structurés (Peppol)
- identifier si leurs clients sont déjà connectés au réseau Peppol
- définir clairement avec leurs clients qui prend en charge la facturation



PGDA 2026 EN WALLONIE

CE QUE LES ENTREPRENEURS DE TRAVAUX AGRICOLES DOIVENT SAVOIR

Depuis l'entrée en vigueur du PGDA IV (Programme de Gestion Durable de l'Azote), les règles relatives à la gestion des effluents d'élevage et de l'azote ont été renforcées en Wallonie. En 2026, ces dispositions sont pleinement applicables.

Si ces règles concernent directement les agriculteurs, elles ont aussi un impact concret sur les **entrepreneurs de travaux agricoles** qui assurent l'épandage, le transport ou le stockage des effluents. Voici l'essentiel à retenir.

Stockage des effluents : délais plus stricts

Le stockage temporaire de fumier au champ sans infrastructure fixe est désormais plus encadré.

- Maximum 9 mois pour les fumiers solides.
- Maximum 6 mois pour les fumiers de volailles.

Concrètement, cela implique une meilleure planification des chantiers. Un stockage trop long peut entraîner des sanctions pour l'exploitant agricole, avec des conséquences indirectes pour l'entrepreneur qui a réalisé les travaux. Il est donc important de bien coordonner les calendriers et de vérifier la durée de stockage autorisée.

Classification des parcelles et contraintes d'épandage

La Wallonie applique désormais une classification plus précise des parcelles en fonction du risque de lessivage des nitrates.
Outre la pente, le risque de transfert vers les cours d'eau est pris en compte. Certaines zones présentent donc des contraintes supplémentaires.
Pour l'entrepreneur, cela signifie :

- Tous les champs ne peuvent pas être épandus aux mêmes périodes.
- Les doses autorisées peuvent varier selon la zone.
- Les distances par rapport aux cours d'eau doivent être respectées strictement.

Avant tout chantier, il est important que l'agriculteur précise la situation réglementaire de la parcelle concernée.

Traçabilité et enregistrement renforcés

Le PGDA IV met l'accent sur :

- La tenue correcte des registres d'épandage
- Le respect des plafonds d'azote
- La traçabilité des flux d'effluents

En pratique, cela peut impliquer pour l'entrepreneur :

- De fournir des informations précises sur les quantités épandues
- De conserver des bons de travail détaillés
- De documenter les dates et lieux d'intervention

Une administration claire protège à la fois l'agriculteur et l'entrepreneur en cas de contrôle.

Rotation des cultures et légumineuses

Certaines adaptations concernent les légumineuses (luzerne, féverole, etc.). Les règles d'apport d'azote sont ajustées mais restent encadrées.
Si vous intervenez sur ce type de culture, il est prudent de vérifier au préalable les conditions applicables.

Ce que cela change concrètement en 2026

En résumé, les entrepreneurs de travaux agricoles doivent :

- Planifier davantage les chantiers liés aux effluents
- Vérifier le statut réglementaire des parcelles
- Respecter strictement les délais de stockage
- Assurer une traçabilité complète des travaux réalisés

La réglementation évolue principalement pour améliorer la qualité de l'eau. Sur le terrain, cela se traduit par une organisation plus rigoureuse et une communication plus étroite entre agriculteurs et entrepreneurs. ●

Le nouveau Programme de Gestion Durable de l'Azote ou PGDA 4 - Portail de l'agriculture wallonne
Le PGDA \| PROTECT'eau



TAXE DE CIRCULATION POUR LES TRACTEURS

QU'EN ESTIL DU PRÉLÈVEMENT KILOMÉTRIQUE?

Lors des contrôles de taxe de circulation, le prélèvement kilométrique fait de plus en plus souvent l'objet d'une attention particulière. Pour les entrepreneurs de travaux agricoles, ce sujet reste sensible, car une erreur ou une mauvaise interprétation peut entraîner des conséquences financières importantes. Dans quels cas êtesvous exonéré ? Quand ne l'êtesvous pas ? Et quels sont les risques ? Nous faisons le point de manière claire.

Qu'estce que le prélèvement kilométrique ?

Depuis le 1er avril 2016, un prélèvement kilométrique est en vigueur en Belgique pour l'utilisation de certaines routes publiques. Le principe est simple : l'utilisateur paie en fonction du nombre de kilomètres parcourus. Cette obligation s'applique également aux véhicules étrangers.
La taxation concerne un réseau de routes à péage, principalement des autoroutes et des grands axes de liaison. Ce réseau est régulièrement modifié, ce qui rend nécessaire une vigilance constante.

Quels véhicules sont concernés ?

Le prélèvement kilométrique s'applique aux :

- véhicules de transport de marchandises (catégorie N) de plus de 3,5 tonnes de masse maximale autorisée ;
- véhicules de catégorie N1 avec le code carrosserie BC.

Cela s'applique indépendamment:

- du fait que le véhicule soit chargé ou non ;
- de la nature commerciale ou privée du transport.

Et pour les tracteurs agricoles utilisés par les entrepreneurs ?

Les véhicules agricoles, horticoles et forestiers peuvent bénéficier d'une exonération, à condition qu'ils soient utilisés exclusivement pour ces activités et qu'ils circulent de manière limitée sur la voie publique.
La majorité des tracteurs agricoles utilisés par les membres d'AgroService entrent dans cette catégorie, mais c'est l'usage réel du véhicule qui est déterminant.



Demande d'exonération : une démarche indispensable

L'exonération doit être demandée explicitement, par région :

- en Flandre : via le Service flamand des impôts ;
- à Bruxelles : via Fiscalité bruxelloise ;
- en Wallonie : via la SOFICO.

La procédure se fait en ligne.
Une fois accordée, l'exonération reste valable tant que l'utilisation du véhicule ne change pas.

Attention en cas d'usage mixte ou non agricole

Si un tracteur agricole est également utilisé pour le transport de marchandises en dehors d'activités agricoles ou de travaux agricoles, l'exonération ne s'applique plus. Le véhicule doit alors être équipé d'une OBU (On Board Unit), qui doit être activée pour tous les trajets concernés. En l'absence de conformité, des amendes pouvant aller jusqu'à 800 euros par infraction peuvent être infligées.

Vérifiez votre situation

Pour les membres d'AgroService, les tracteurs agricoles sont en principe exemptés du prélèvement kilométrique, à condition que la demande ait été faite correctement et que l'utilisation du véhicule corresponde aux règles. En cas de doute concernant un tracteur, une remorque ou le type de missions réalisées, il est vivement conseillé de faire vérifier votre situation à temps afin d'éviter des sanctions lors d'un contrôle. ●

Source : Verkeersbelasting voor tractoren: hoe zit het met de kilometerheffing? | United Experts Group



HAUSSE DE LA TVA SUR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AGRICOLES

Depuis le 1er mars 2026, le taux normal de TVA de 21 % s'applique aux produits phytosanitaires agricoles. Cette mesure touche particulièrement les entrepreneurs de travaux agricoles et les entreprises de pulvérisation, qui achètent et utilisent ces produits pour le compte des agriculteurs.

Impact spécifique en fonction des clients (agriculteurs)

Les clients des entrepreneurs de travaux agricoles sont principalement des agriculteurs, mais une distinction importante doit être faite :

- Agriculteurs soumis au régime TVA : ils peuvent récupérer la TVA
- Agriculteurs soumis au régime forfaitaire : ils ne peuvent pas récupérer la TVA

Cette différence a un impact direct sur la fixation des prix par les entrepreneurs.

Pour les clients soumis au régime TVA, la hausse de la TVA est en principe neutre à long terme. En revanche, pour les agriculteurs forfaitaires, le passage à 21 % représente un coût réel supplémentaire, souvent plus difficile à répercuter.

Préfinancement : un élément clé

Pour les entrepreneurs de travaux agricoles et les entreprises de pulvérisation, un autre facteur entre en jeu :

- ils doivent acheter les produits phytosanitaires avec une TVA de 21 %
- cette TVA doit être **préfinancée** jusqu'à sa récupération via la déclaration TVA

Cela entraîne **une pression accrue sur la trésorerie**, surtout en période de pointe où les volumes d'achat sont importants.
Pour les entreprises ayant une activité de pulvérisation intensive, cela peut représenter des montants significatifs.

Conséquences pratiques

Cette combinaison de facteurs engendre plusieurs défis concrets :

- **Pression sur les prix** : plus difficile de répercuter les coûts auprès des clients forfaitaires
- **Gestion de trésorerie** : besoin accru en fonds de roulement en raison du préfinancement
- **Différenciation de la clientèle** : adaptation possible des stratégies tarifaires en fonction du statut TVA du client ●

AUGMENTATION PERMANENTE DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES VOLON

Depuis le 1er avril 2026, le nombre d'heures supplémentaires volontaires a été augmenté de manière structurelle. Les travailleurs peuvent désormais prester jusqu'à 360 heures supplémentaires volontaires par année civile. 240 de ces heures peuvent être payées net.

Est-ce que votre travailleur a déjà presté des heures supplémentaires de relance entre le 1er janvier et le 31 mars 2026 ? Dans ce cas, celles-ci seront déduites des 240 heures supplémentaires volontaires nettes disponibles à partir du mois d'avril.

Comment ces 360 heures supplémentaires volontaires ont-elles été accumulées ?

Le nouveau contingent de 360 heures supplémentaires volontaires se compose de deux types d'heures supplémentaires, chaque type disposant de ses propres règles.

Heures supplémentaires volontaires ordinaires (120 heures)

120 des 360 heures correspondent à des heures supplémentaires volontaires ordinaires. Les règles classiques s'appliquent à celles-ci :

- Vous payez un sursalaire de 50% ou 100% (qui porte la rémunération totale à 150 % ou 200 %, selon le moment).
- Soumises à l'ONSS et aux impôts
- Aucune récupération n'est prévue.
- Ces heures supplémentaires ne sont pas prises en compte pour la limite interne.
- Un accord écrit préalable entre l'employeur et le travailleur est obligatoire. Cet accord est valable pour une durée d'un an et est reconduit tacitement.

Heures supplémentaires volontaires exonérées (240 heures)

À cela s'ajoutent 240 heures supplémentaires volontaires nettes, qui présentent un intérêt particulier sur le plan fiscal et social :

- Aucun sursalaire n'est dû.
- Non soumises à l'ONSS et aux impôts
- Aucune récupération n'est prévue.
- Ces heures ne sont pas prises en compte pour la limite interne.
- Le travailleur ne doit pas nécessairement épuiser d'abord ses heures supplémentaires volontaires ordinaires.



TAIRES DEPUIS LE 1ER AVRIL 2026

- Il n'existe aucun ordre obligatoire : le travailleur peut d'abord prester les 240 heures supplémentaires volontaires exonérées, puis les 120 heures ordinaires.
- Dans ce cas-ci aussi, un accord écrit préalable est requis, valable pour une durée d'un an et est reconduit tacitement.

Accord écrit : comment cela fonctionne ?

Les heures supplémentaires volontaires ne peuvent être prestées que si le travailleur y consent expressément.

Cet accord :
- est fixé dans un contrat écrit individuel ;
- est valable un an et est reconduit tacitement.

Il peut être résilié à tout moment. L'employeur comme le travailleur peuvent résilier l'accord unilatéralement, moyennant un délai de préavis d'un mois. Ce délai commence à courir le lendemain de l'envoi ou de la remise du préavis.

Qui est autorisé à prester des heures supplémentaires volontaires ?

Les travailleurs à temps plein ne sont pas les seuls à entrer en ligne de compte. Les travailleurs à temps partiel peuvent eux aussi prester des heures supplémentaires volontaires, mais uniquement s'ils remplissent des conditions strictes.

C'est possible si le travailleur :
- ne bénéficie pas d'une réduction de carrière dans le cadre du crédit-temps ou d'un congé thématique ;
- travaille à temps partiel depuis au moins trois ans chez le même employeur et qu'il y a un surcroît temporaire de travail.

Le travailleur travaille-t-il à temps partiel depuis moins de trois ans ? Dans ce cas, ce n'est possible que s'il existait déjà un accord sur les heures supplémentaires volontaires au moment de la publication de la loi au Moniteur belge (sous réserve de confirmation dans la réglementation définitive).

Combinaison avec d'autres régimes de travail

Les heures supplémentaires volontaires sont combinables avec es systèmes de grande flexibilité. Les limites et conditions propres à chaque système doivent toutefois être respectées séparément. ●

liantis



ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE VERSUS VÊTEMENTS DE TRAVAIL

Dans le secteur des travaux agricoles, les vêtements de travail et les équipements de protection individuelle (EPI) sont souvent confondus, alors qu'ils ont des fonctions bien distinctes.
Les vêtements de travail servent principalement à protéger contre la saleté et la poussière, tout en assurant une certaine visibilité ou reconnaissance sur l'exploitation ou le chantier. L'employeur doit fournir ces vêtements gratuitement, en assurer l'entretien et le nettoyage. Ce n'est que lorsqu'une analyse des risques démontre l'absence de danger pour la santé qu'il est possible, via une convention collective, d'autoriser le travailleur à en assurer lui-même l'entretien, moyennant une indemnité.

Les équipements de protection individuelle (EPI), quant à eux, protègent contre des risques concrets tels que le bruit, les projections, les produits chimiques, les chutes d'objets ou les coupures.
Même un vêtement devient un EPI dès qu'il remplit une fonction de sécurité. Les EPI doivent répondre à des normes spécifiques, comme la norme EN 340 pour les vêtements de protection.

Principaux EPI dans les travaux agricoles

Chaussures de sécurité (S3)

Indispensables lors du travail avec des machines, des animaux ou sur des terrains glissants. Les chaussures S3 offrent une semelle antidérapante, une protection des orteils et une semelle anti-perforation. Pour des travaux exposés à la chaleur (par exemple le désherbage thermique), des semelles HRO sont recommandées.

Protection auditive

Les entrepreneurs travaillent souvent avec des machines dépassant largement les 85 dB(A). Le port d'une protection auditive est donc obligatoire dans de nombreuses situations. Les casques antibruit sont populaires pour leur confort, mais les bouchons ou protections moulées sont tout aussi efficaces. Sans protection, des lésions auditives irréversibles peuvent survenir en quelques secondes.

Visière et lunettes de sécurité
Avec des machines comme les débroussailleuses, broyeurs ou tronçonneuses, des projections peuvent survenir à grande distance. Une visière protège l'ensemble du visage et est souvent combinée avec un casque et une protection auditive. Pour les travaux de pulvérisation ou avec des liquides, des lunettes de sécurité transparentes sont généralement suffisantes.

Protection respiratoire
- Filtres à particules (P1/P2/P3) contre les poussières lors du pressage, broyage, ponçage ou manipulation de produits secs
- Filtres à gaz (codes couleur) contre les vapeurs chimiques et produits phytosanitaires
- Appareils respiratoires isolants uniquement dans des situations extrêmes avec manque d'oxygène, comme dans les fosses à lisier ou silos

Un bon ajustement est essentiel : la présence de barbe réduit fortement l'efficacité de la protection.

Gants
Les gants en nitrile sont recommandés pour les travaux avec produits chimiques ou phytosanitaires (jamais de latex). Les gants en cuir ou anti-vibrations limitent les irritations et les "doigts blancs". Les gants pour tronçonneuse contiennent des fibres anti-coupure, généralement sur la main la plus exposée.

Protection des jambes pour tronçonneuse (EN 381)
Le travail à la tronçonneuse comporte des risques élevés, avec de nombreux accidents touchant les jambes. Les pantalons existent en différents types et classes de protection ; il est important de choisir celui adapté à la puissance de la machine.
Protection contre les projections
Lors de travaux de débroussaillage, broyage ou taille, la protection contre les projections de pierres ou de bois est essentielle. Le port de vêtements couvrants (manches longues et pantalon) est fortement recommandé.

Vêtements haute visibilité (EN ISO 20471)
Lors de travaux le long de la voie publique, en conditions de faible visibilité ou de nuit, il est essentiel d'être bien visible pour les usagers de la route. La classe 2 est requise sur les routes publiques.

Entretien des EPI

Un entretien correct est indispensable pour garantir l'efficacité des EPI : nettoyage selon les instructions, stockage à l'abri du soleil, remplacement immédiat en cas d'usure ou de déchirure. Les casques, filtres, chaussures et gants ont une durée de vie limitée et doivent être renouvelés à temps. Les EPI utilisés pour les produits phytosanitaires ne doivent jamais être utilisés pour d'autres tâches.

Combinaisons pour produits phytosanitaires
Les combinaisons jetables de type 5–6 conviennent pour un contact limité. Pour des travaux intensifs de pulvérisation, des combinaisons étanches et réutilisables sont plus adaptées.

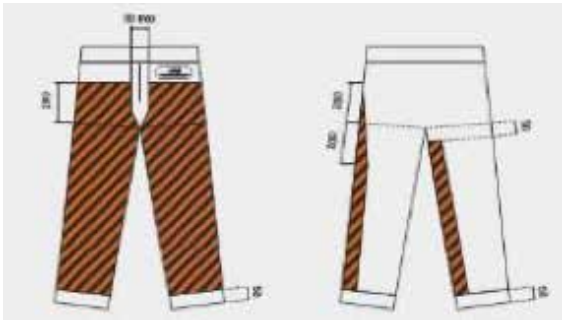


Wegwerpoverall type 5-6

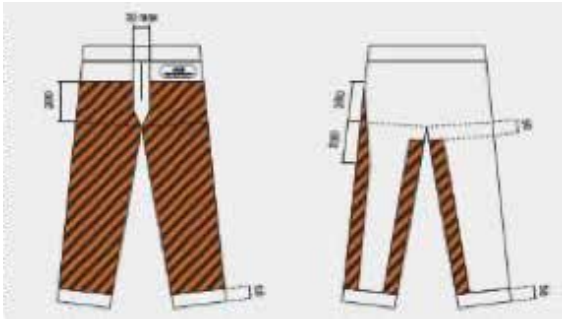


Waterdichte en herbruikbare overall

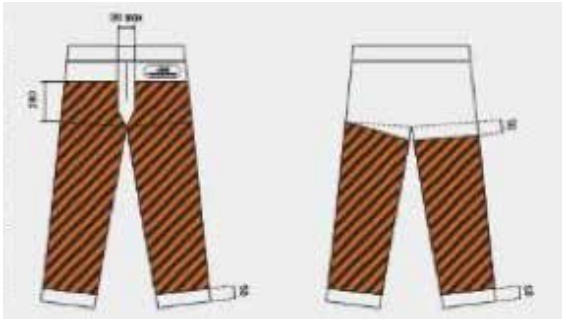
Type A



Type B



Type C





ACCIDENTS DU TRAVAIL EN **AGRICULTURE** - UN PAR JOUR

LES ENTREPRENEURS AGRICOLES EN PREMIÈRE LIGNE

En 2024, 364 accidents du travail ont été enregistrés dans le secteur agricole en Flandre. Cela représente en moyenne un accident par jour. Parmi ces accidents, 160 ont entraîné une incapacité temporaire de travail et 74 une incapacité permanente. Autrement dit, dans un cas sur cinq, les conséquences sont définitives.
Même si ces chiffres concernent la Flandre, la réalité est comparable pour l'ensemble du secteur agricole belge. Et les entrepreneurs de travaux agricoles sont directement concernés.

Une réalité probablement sous-estimée

Les statistiques officielles reprennent uniquement les accidents impliquant des travailleurs salariés. Les indépendants et chefs d'entreprise ne sont pas inclus dans ces chiffres. Pourtant, ce sont souvent eux – tout comme les entrepreneurs de travaux agricoles – qui exécutent les tâches les plus lourdes et les plus risquées.
Le nombre réel d'accidents est donc probablement plus élevé que ce que montrent les données officielles.

Le danger se cache dans les tâches quotidiennes

La majorité des accidents surviennent lors d'activités habituelles :

- utilisation de machines et véhicules agricoles
- travaux d'entretien et réparations
- déplacements sur l'exploitation
- manipulation d'animaux
- chutes, glissades ou trébuchements

Ce ne sont pas des situations exceptionnelles. Ce sont les gestes répétés chaque jour. La routine diminue la vigilance. Ajoutez la pression des périodes de pointe, les longues journées et la fatigue, et le risque augmente rapidement.
Pour les entrepreneurs de travaux agricoles, cette réalité est bien connue. Pendant les périodes de semis ou de récolte, le rythme s'intensifie. Les machines tournent sans arrêt. Les équipes travaillent sous pression. C'est précisément à ces moments que la prudence doit rester une priorité.

Les machines : un facteur de risque majeur

Une grande partie des accidents est liée à la perte de contrôle d'une machine, d'un outil ou d'un véhicule. Les équipements anciens, l'absence de protections adéquates ou un manque de formation peuvent rapidement mener à un accident grave.
Un entretien régulier, des dispositifs de sécurité en bon état et des instructions claires pour les collaborateurs sont importants. Le port correct des équipements de protection individuelle reste

également indispensable, même pour des tâches considérées comme routinières.

Les "mauvais gestes" trop souvent négligés

Outre les accidents graves liés aux machines, de nombreuses blessures résultent de mauvais mouvements : torsions, levages inadaptés, gestes répétitifs sans pause suffisante. Ces blessures entraînent parfois des absences prolongées.

Pour une entreprise de travaux agricoles, l'absence d'un collaborateur en pleine saison peut désorganiser toute la planification. La charge de travail augmente pour les autres membres de l'équipe, ce qui peut créer un cercle vicieux.
Une organisation du travail réfléchie, une planification réaliste et une attention portée à la fatigue sont importantes pour limiter ces risques.

L'impact direct sur l 'entreprise

Un accident du travail est d'abord un drame humain. Mais il a également des conséquences concrètes pour l'entreprise :

- indisponibilité de personnel pendant les périodes clés
- immobilisation de machines
- coûts supplémentaires et démarches administratives
- pression accrue sur l'équipe restante

Dans un secteur où les marges sont souvent limitées, un accident grave peut fragiliser l'équilibre financier et organisationnel de l'entreprise.

La sécurité commence sur le terrain

Plus des trois quarts des accidents se produisent sur l'exploitation elle-même. Cela signifie que de nombreuses situations à risque peuvent être maîtrisées. Un atelier bien organisé, un éclairage suffisant, des zones de circulation claires, un entretien rigoureux du matériel et des consignes bien comprises peuvent déjà réduire considérablement les dangers.

Travailler en sécurité n'est pas une formalité administrative. C'est un engagement quotidien envers soi-même, ses collaborateurs et la continuité de son entreprise. Les entrepreneurs de travaux agricoles jouent un rôle central dans le secteur. Prendre le temps de travailler en sécurité peut faire la différence entre une journée normale et un accident aux conséquences durables. ●



PAC 2023-2027 en WALLONIE

QUELLES IMPLICATIONS CONCRÈTES POUR LES ENTREPRENEURS DE TRAVAUX AGRICOLES ?

Le Plan stratégique de la PAC 2023-2027 est désormais pleinement en œuvre en Wallonie. Derrière les aides européennes aux agriculteurs, ce plan influence directement les pratiques culturales, les investissements et l'organisation du travail sur les exploitations.

Et donc, indirectement mais très concrètement, l'activité des entrepreneurs de travaux agricoles.

Des éco-régimes qui modifient les pratiques

Depuis 2023, les agriculteurs wallons peuvent activer plusieurs éco-régimes, des aides volontaires accordées en échange d'engagements environnementaux supplémentaires.

Parmi les mesures les plus activées figure l'éco-régime "couverture longue du sol", qui impose de maintenir les sols couverts pendant une période prolongée afin de limiter l'érosion et préserver la matière organique.

Pour les entrepreneurs, cela signifie :
- davantage de semis de couverts végétaux,
- des interventions supplémentaires en interculture,
- des fenêtres de travail parfois plus serrées à l'automne,
- une organisation plus fine des plannings.

Ces engagements deviennent structurels et influencent durablement la demande de prestations.

Des MAEC qui génèrent du travail spécifique

Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) restent un pilier important du plan wallon. Elles encouragent notamment :
- le maintien et la gestion de prairies permanentes,
- la préservation d'éléments paysagers,
- certaines rotations culturales,
- des pratiques favorables à la biodiversité.

Ces engagements impliquent souvent des travaux mécaniques adaptés : entretien de prairies, implantation de cultures spécifiques, interventions plus précises et parfois plus fréquentes.
Les entrepreneurs qui anticipent ces évolutions peuvent adapter leur offre de services en conséquence.

Une progression du bio et des pratiques alternatives

Le plan wallon vise également à soutenir le développement de l'agriculture biologique et des pratiques moins dépendantes des intrants chimiques.
Concrètement, cela peut entraîner :
- plus de désherbage mécanique,
- davantage de passages d'outils spécialisés,
- une demande accrue en matériel de précision,
- un besoin renforcé de flexibilité et de réactivité.

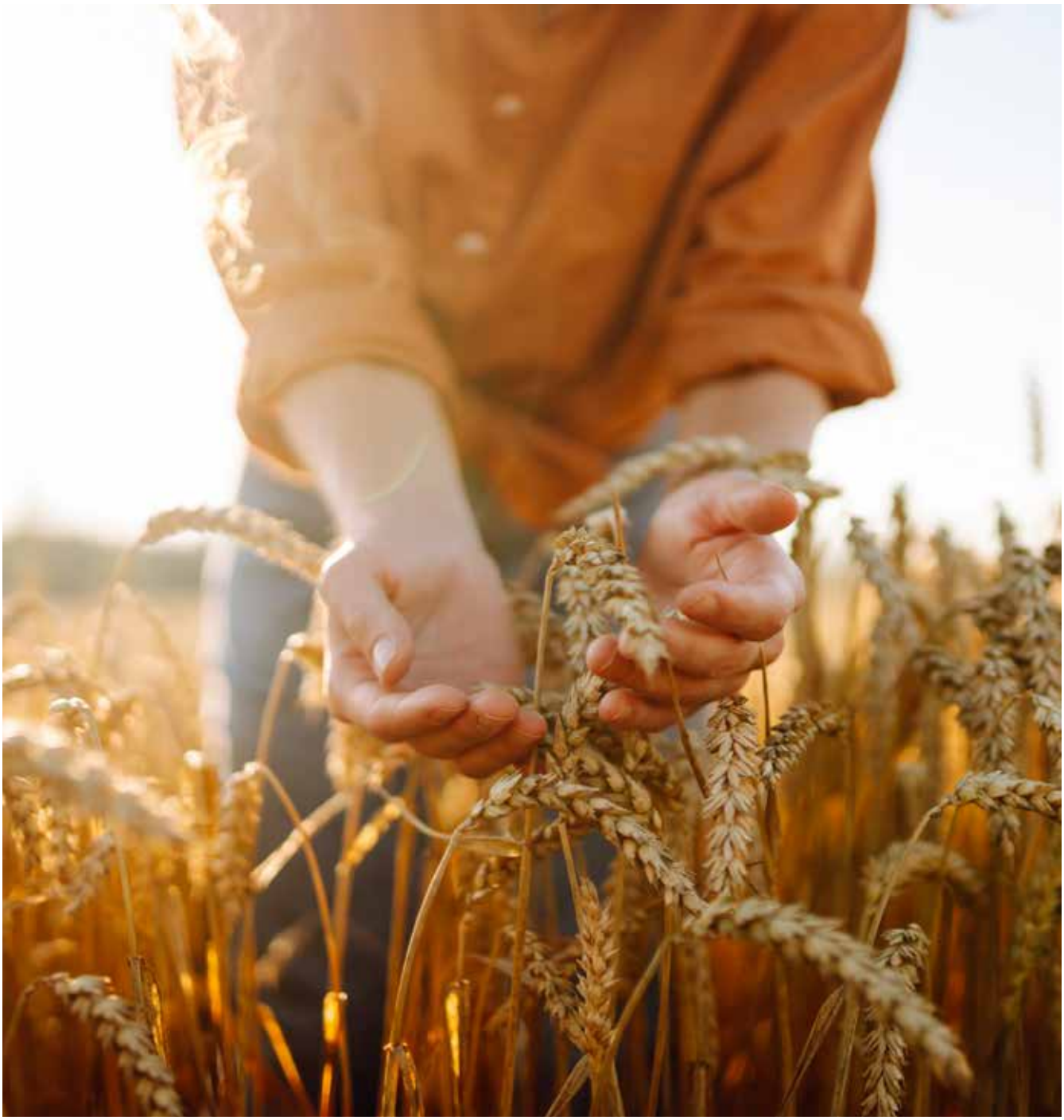
Pour les entrepreneurs, cela peut représenter de nouvelles opportunités, mais aussi la nécessité d'investir dans du matériel spécifique.

Une PAC qui influence la structure des exploitations

Au-delà des aides individuelles, la PAC oriente les choix stratégiques des agriculteurs : types de cultures, rotations, maintien des surfaces en herbe, investissements dans certaines pratiques.

Ces choix ont un impact direct sur :
- le volume de travail confié,
- la saisonnalité des interventions,
- la nature des prestations demandées,
- la rentabilité des investissements en matériel.

Les entrepreneurs de travaux agricoles ne sont pas directement bénéficiaires des aides PAC, mais ils sont fortement impactés par les orientations qu'elle impose.



Anticiper plutôt que subir

La PAC 2023-2027 est désormais bien installée. Les ajustements annuels continueront, mais les grandes lignes sont fixées.
Pour les entrepreneurs wallons, il est important :

- de suivre l'évolution des éco-régimes activés par leurs clients,
- d'anticiper les besoins liés aux MAEC,
- d'adapter progressivement le parc matériel,
- de dialoguer avec les agriculteurs sur leurs engagements futurs.

La PAC ne change pas seulement les aides. Elle transforme progressivement les pratiques de terrain. Et ces transformations façonnent directement le métier d'entrepreneur de travaux agricoles en Wallonie. ●

Plan stratégique PAC - 2023-2027 - Portail de l'agriculture wallonne

Méthodes agro-environnementales et climatiques - État de l'environnement wallon

NUMÉRISATION ET DONNÉES AGRICOLES

OÙ EN SONT LES ENTREPRENEURS AUJOURD'HUI ?

La numérisation est désormais bien ancrée dans l'agriculture. Guidage GPS, cartes de tâches, capteurs et plateformes digitales font partie du quotidien. Les entrepreneurs de travaux agricoles sont eux aussi pleinement concernés.
La question n'est donc plus de savoir si la numérisation est importante, mais comment s'y adapter concrètement.



Du simple exécutant au partenaire technique

De plus en plus d'exploitations utilisent des technologies de précision. Cela modifie le rôle de l'entrepreneur, qui ne se limite plus à exécuter des travaux.

Aujourd'hui, les clients attendent notamment :

- l'utilisation de machines guidées par GPS
- le travail avec des cartes de tâches
- des applications à dose variable
- l'échange de données de parcelles

L'entrepreneur doit donc aussi réfléchir et intervenir sur le plan technique et numérique. Cela implique des investissements en matériel, mais aussi en formation et en compétences.

Une organisation du travail qui évolue

La numérisation s'accompagne d'une automatisation croissante. Les décisions sont prises plus rapidement et sur base de données.

Pour les entrepreneurs, cela signifie :

- des périodes de pointe différentes
- des demandes plus réactives
- une planification plus flexible

Il faut donc s'adapter à une agriculture de plus en plus pilotée par les données.

Tout le monde n'est pas au même niveau

Malgré ces évolutions, la numérisation reste un défi pour certains. Le manque de temps, la complexité des outils et la rapidité des changements technologiques sont des freins réels.
Dans un secteur où la charge de travail est élevée, il n'est pas toujours évident de suivre toutes les évolutions.

L'entrepreneur doit aussi réfléchir et intervenir sur le plan technique et numérique.

La question des données devient centrale

Avec la numérisation, les machines collectent en permanence des données :

- traces GPS
- temps de travail
- doses appliquées
- rendements
- informations sur les parcelles

Une question importante se pose alors : à qui appartiennent ces données ? La machine appartient à l'entrepreneur, la parcelle à l'agriculteur, et les données sont générées pendant le travail. En pratique, la situation reste souvent floue. Il n'existe pas de propriété claire des données, mais des droits existent, notamment via le RGPD et le Data Act européen.

Des flux de données parfois invisibles

Les données ne restent pas toujours chez l'entrepreneur. Elles peuvent être :

- stockées par les fabricants de machines
- analysées par des fournisseurs de logiciels
- partagées via des plateformes
- demandées par les clients

Il devient donc essentiel de savoir non seulement quelles données sont collectées, mais aussi où elles sont utilisées.

Des opportunités, mais aussi des exigences

La numérisation offre de nombreux avantages :

- un travail plus efficace
- des applications plus précises
- une meilleure collaboration avec les clients
- une meilleure organisation

Mais elle demande aussi :

- des investissements
- de la formation
- du temps
- des systèmes simples et compatibles
- des accords clairs avec les partenaires

Que retenir pour les entrepreneurs ?

Quelques réflexes utiles :

- vérifier les contrats avec les fournisseurs et logiciels
- savoir qui a accès aux données
- définir clairement les règles avec les clients
- rester prudent avec les connexions automatiques entre systèmes
- se tenir informé des évolutions réglementaires

Garder la technologie au service du terrain

La numérisation offre de réelles opportunités, mais le défi principal reste de la rendre pratique et utilisable au quotidien.

Pour les entrepreneurs, l'objectif reste le même : travailler efficacement, au bon moment, avec les bons outils. Ceux qui s'adaptent dès aujourd'hui seront mieux préparés pour l'avenir. ●

DOSSIER MÉCANISATION

→ Claas présente la Cubix, une presse à balles carrées avec un nouveau concept d'entraînement

Claas a récemment présenté une nouvelle génération de presses à balles carrées avec un concept révolutionnaire d'entraînement, un contrôle de densité de balles assisté par IA et un double nœud innovant.

La Cubix, qui produit des balles de 120 x 90 cm, combine des débits élevés avec des densités de balles constamment élevées. En pratique, ce nouveau concept atteint un débit allant jusqu'à 70 t/h et une densité constante de balles de 210 kg/m³ lors du pressage de la paille. Cette performance est rendue possible, entre autres, par la transmission principale avec une transmission de puissance en ligne droite intégrée au châssis. Le système d'entraînement innovant fonctionne avec des volants d'inertie bidirectionnels pesant 202 kg chacun, qui stockent beaucoup d'énergie d'entraînement et assurent ainsi un pressage uniforme. Grâce à un circuit de suivi intelligent, peu d'énergie est nécessaire pour démarrer la Cubix : d'abord, les deux volants d'inertie sont démarrés séquentiellement. Dès qu'ils atteignent leur régime nominal de 1.650 tr/min, le piston et enfin le rotor sont mis en marche. La puissance est transférée de la prise de force du tracteur vers les volants moteurs via une transmission principale centralisée et deux courroies crantées – une par volant d'inertie.

Les capteurs de couple interconnectés dans le rotor et l'ameneur enregistrent la charge sur la transmission et contrôlent en permanence les systèmes d'assistance automatique, par exemple pour le contrôle de densité de balles assisté par IA et le contrôle de la longueur de balles. Si une surcharge imminente est détectée dans la courbe de couple, la Cubix déconnecte automatiquement le rotor et le ramasseur avant qu'un blocage ne se produise. L'indicateur d'utilisation du Cruise Advisor dans le tracteur ou le terminal universel Isobus tel que le Cemis 1200 assure le support. ●





→ Un système de dépose automatisée des andains pour la combinaison de fauche Novacat V

Pöttinger présente l'extension numérique pour la combinaison de fauche Novacat V 10000 ED/RC.

Les faucheuses avec bande de transport transversale déposent toujours le fourrage au bon endroit grâce au dépôt automatisé de l'andain. Le regroupage d'andains devient aussi efficace et simple que jamais auparavant.
Par le passé, le système de collecte du fourrage était un défi pour les chauffeurs, car ils devaient changer manuellement le sens de dépose des andains. Le système automatisé de dépose des andains de Pöttinger change automatiquement le sens de rotation de la bande de transport selon la voie sélectionnée. Le résultat : le fourrage est toujours correctement déposé et le risque d'erreur de l'opérateur est considérablement réduit. Les opérateurs peuvent se concentrer entièrement sur la machine et leur environnement, ce qui apporte un soulagement évident. Si la machine est équipée de Pöttinger Connect, l'application Harvest Assist affiche clairement le motif de fauche graphiquement sur la carte. Les chauffeurs disposent toujours d'une vue d'ensemble complète pour une planification efficace de leur journée de travail. ●

→ Fliegl présente la Cugo

Avec la nouvelle Cugo, Fliegl élargit son portefeuille avec une remorque de transport compacte et puissante. La machine s'adresse aux fermes et aux entrepreneurs qui recherchent une efficacité maximale dans une taille plus compacte.

La Cugo combine une construction robuste avec un volume de charge de 40 m³ et une masse totale autorisée pouvant atteindre 22.000 kg. Grâce au châssis tandem et à une construction bien pensée, la remorque offre de hautes performances et une maniabilité stable, même dans des conditions difficiles. L'équipement de série comprend un fond mouvant galvanisé à chaud et à quatre chaînes, une transmission hydraulique à deux vitesses, un tandem suiveur, un système de freinage pneumatique et un œillet d'attelage K80. Cela garantit un transport fiable et sûr, tant sur le terrain que sur la route.
Avec ses dimensions compactes et sa faible hauteur hors tout, la Cugo est particulièrement adaptée aux terrains vallonnés, aux parcelles plus petites et aux environnements d'exploitation exigués. Cette remorque a été conçue pour être utilisée en combinaison avec une ensileuse et pour le transport classique de fourrage vert. ●



→ Steyr présente le nouveau Impuls

Les nouveaux modèles 6170, 6180 et 6200 Impuls CVT seront disponibles avec une nouvelle boîte de vitesses CVT ou une boîte semi-powershift 24x24 S-Control 8.

La puissance maximale est de 170, 180 et 200 ch. Un essieu avant entièrement neuf offre plus de confort de conduite et est disponible en versions standard ou robustes. Combinée à un nouveau support d'essieu et à un design de capot révisé, ces tracteurs bénéficient d'un rayon de braquage plus réduit de 11,4 m. Un système de freinage amélioré signifie que la force est moindre pour appuyer sur la pédale de frein, pour un fonctionnement plus fluide et un meilleur contrôle. Le confort est renforcé par un intérieur de cabine entièrement nouveau, où les opérateurs bénéficient d'un niveau sonore de seulement 68 dBA. Les nouveaux modèles Impuls offrent non seulement une expérience d'utilisation améliorée, mais mettent aussi en œuvre de meilleures capacités de maniabilité. Grâce à un poids brut autorisé plus élevé de 13.500 kg, la charge utile maximale est désormais de 5.500 kg, offrant la résistance nécessaire pour un travail lourd dans un châssis compact. A l'arrière, de nouveaux distributeurs offrent une connexion plus claire et plus facile. L'ensemble du circuit hydraulique bénéficie d'une pompe hydraulique plus grande de 170 l/min, tandis qu'une amélioration du relevage arrière offre une plus grande robustesse pour supporter des charges élevées. ●


STEYR
IMPULS 6200

→ Kverneland élargit sa gamme avec la nouvelle herse étrille de précision Arcadia

L'Arcadia renforce la vaste gamme de machines pour le désherbage mécanique de Kverneland, qui comprend déjà les houes rotatives Helios, les bineuses Onyx et les attelages trois points coulissants contrôlés par caméra Lynx.

La herse étrille de précision Arcadia combat les adventices en les arrachant et en les amenant à la surface, où elles sèchent. Cette approche rend la repousse pratiquement impossible, même pour les adventices à rhizomes réputées pour leur résilience. En plus du contrôle des adventices, l'Arcadia favorise un effet d'émiettement et de nivellement qui améliore la structure du sol. En brisant la croûte formée après les pluies à la surface, elle favorise l'émergence des graines et stimule la circulation de l'eau et de l'air dans la couche arable. Ces actions stimulent la biologie des sols et les processus physicochimiques, augmentant l'absorption de l'azote et accélérant la minéralisation ainsi que la production de biomasse.

La clé des performances de l'Arcadia réside dans l'ajustement totalement indépendant de la pression des dents et de l'angle d'agressivité. Le contrôle hydraulique depuis la cabine du tracteur permet d'ajuster la pression en continu, avec des indicateurs visuels en temps réel garantissant une facilité d'utilisation. L'agressivité de l'angle de la dent est précisément ajustée en réglant la hauteur des roues de support, permettant des réglages sur mesure pour un travail du sol agressif ou doux. ●



→ Pöttinger célèbre 25 ans de technologie de semis

Le spécialiste du matériel de fenaison Pöttinger a fait ses débuts dans les grandes cultures en 1975 avec la prise de contrôle de la Bayerische Pflugfabrik à Landsberg am Lech.



En 2001 – il y a 25 ans – le jalon suivant a suivi : avec l'achat de l'usine de semoirs Rabe à Bernburg, dans l'est de l'Allemagne, la grande entreprise autrichienne est entrée sur le marché des semoirs. Depuis lors, le fabricant a continuellement élargi sa gamme de semis. Au fil des années, Pöttinger proposa de nombreux nouveaux développements. Ces dernières années, des innovations ont été apportées à la série Aerosem. L'Aerosem F, en tant que semoir à cuve frontale, offre désormais une capacité de travail maximale grâce à son système de réservoir sous pression. La série a été élargie avec l'Aerosem VT. Cette combinaison de semis traînée protège le sol et est compacte. Avec ces caractéristiques, elle s'intégrait parfaitement à la maniabilité de toute la série. En 2022, le trémie avant Amico avec des systèmes de distribution individuels pour les machines de travail du sol pour la combinaison optimale de travail, fertilisation et semis a complété l'offre. En 2022, Pöttinger a acquis le constructeur italien MaterMacc. Cette fusion a ajouté la technologie de semis de précision et intégré de nouvelles technologies pour l'agriculture moderne à la gamme de produits du constructeur. Depuis le rachat, le fabricant a réussi à développer le site de San Vito en un centre de compétence pour le semis de précision. Le semoir de précision Puro est le premier développement commun. Ce semoir est le fruit de nombreuses années d'expérience de MaterMacc ainsi que de l'expertise de Pöttinger en technologie agricole et en normes de qualité. ●

→ Vaia introduit la benne TP tridem N32

Avec la nouvelle Vaia N32, le constructeur italien introduit une robuste benne TP d'une capacité de charge de 16,5 m³, développée pour un usage intensif en terrassement et transport, combinant une grande capacité de charge à une construction robuste et des prix compétitifs.



La Vaia N32 est dotée d'une caisse de chargement aux dimensions internes de 6,50 x 2,26 x 1,15 mètres, pour une capacité d'environ 16,5 m³. La caisse est fabriquée en acier Hardox résistant à l'usure de 6 mm. Pour le confort de conduite et la stabilité, le dumper est équipé d'un système de suspension hydraulique auto-nivelant. Cette benne permet de recevoir des roues d'un diamètre maximum de 1500 mm. De plus, des essieux robustes d'un diamètre de 150 mm et des garnitures de frein de 420 x 180 mm assurent une performance de freinage fiable même sous charges lourdes. La direction forcée contribue à une bonne maniabilité, tandis que la lubrification centrale réduit l'entretien et prolonge la durée de vie des pièces mobiles. L'essieu releveur offre des avantages lorsque la benne circule à vide, réduisant l'usure des pneus et améliorant la maniabilité. La Vaia N32 est équipée de pneus 600/60R30.5 BKT FL695, qui offrent une grande capacité de charge et une répartition favorable de la pression au sol. ●



→ Farmstore est le nouvel importateur de Lehner

Farmstore a été nommé importateur officiel des semoirs pneumatiques, distributeurs de granulés et sel de la marque allemande Lehner pour les Pays-Bas et la Belgique. Grâce à ce partenariat, Farmstore renforce sa position en tant que fournisseur de solutions de haute qualité pour le secteur agricole et élargit son portefeuille avec une gamme de machines innovantes reconnues pour leur fiabilité, leur précision et leur polyvalence.

Pour le secteur agricole, les semoirs pneumatiques de Lehner sont un ajout particulièrement précieux. La gamme inclut, entre autres, les semoirs pneumatiques Vento et Vento Duo pour diverses applications, comme le semis d'une culture dérobée. La gamme Airdos est un semoir pneumatique compact pour les cultures à semences fines et les engrais, tandis que l'Agrodos est un distributeur de granulés précis pour les engrais et les insecticides, par exemple. Le Limax est un distributeur spécialisé pour les granulés anti-limaces et le SuperVario est un distributeur centrifuge pour les granulés, les semences de graminées et le sel.

Un avantage clé des machines Lehner est la polyvalence d'utilisation et d'intégration. Selon le modèle, les utilisateurs peuvent choisir entre un contrôle standard avec des interrupteurs clairs et robustes ou l'application Lisa, qui permet un contrôle sans fil via smartphone. Ainsi, il est possible d'adapter de manière optimale la machine à la méthode de travail de l'utilisateur, des petites entreprises aux entrepreneurs professionnels.
En plus des applications agricoles, Farmstore proposera également une sélection de machines Lehner pour le service hivernal, y compris des épandeurs de sel adaptés aux exploitations agricoles, aux entrepreneurs, aux communes et aux responsables de chantier. ●

→ Des contre-couteaux résistant mieux à l'usure pour la Krone Big X

Krone propose désormais un contre-couteau renforcé en lingots de carbure et très résistant à l'usure. Le carbure est composé de carbure de tungstène fritté et de cobalt, l'un des matériaux les plus durs au monde.

Pour assurer une connexion optimale au corps en acier, le carbure est appliqué sur le corps en acier spécialement construit au moyen d'un procédé de soudure spécial. Les blocs individuels en carbure sont soudés le long du tranchant, assurant ainsi la netteté requise sur le long terme.
Ce renforcement en carbure ralentit considérablement le processus d'arrondi par rapport à un contre-couteau traditionnel. Cela a également un effet positif sur les couteaux, qui restent affûtés plus longtemps et garantissent une qualité de coupe élevée et constante lorsqu'ils sont utilisés dans une large gamme de cultures. D'autres lingots en carbure empêchent la surface des couteaux de s'user superficiellement, ce qui aide également à allonger leur durée de vie. ●



→ Une nouvelle génération de Flailmaster chez Vandaele

Le constructeur belge Vandaele présente sa nouvelle génération de tondeuses Flailmaster à fléaux. Conçues pour les professionnels, ces machines offrent des résultats exceptionnels de broyage même dans la végétation la plus dense.



Le boîtier entièrement repensé assure un flux optimal des matériaux et une distribution parfaite du matériau déchiqueté, pour un résultat propre et homogène, même dans les conditions les plus difficiles. Le rotor a été renforcé et repositionné pour les fléaux, tandis que les paliers ont été étudiés pour augmenter la résistance aux chocs et vibrations. Ces machines sont disponibles en quatre largeurs de travail, de 1,50 m à 2,50 m. Vandaele propose trois solutions d'attelage: un attelage fixe renforcé pour les travaux soumis à fortes contraintes latérales, spécialement conçu pour faucher les bermes d'autoroute ; un attelage avec déplacement latéral hydraulique permettant également de fonctionner en déporté et un double attelage avec déport latéral hydraulique pour le relevage avant ou arrière. Le fabricant propose également de nombreuses options de personnalisation, telles qu'une plaque d'usure hardox, des lames de contre-couteaux, la signalisation de chantier et les feux de circulation, permettant d'adapter ce broyeur à fléaux aux besoins de chaque chantier. Avec le Flailmaster, Vandaele réaffirme son désir d'innover et d'offrir des solutions performantes et fiables, adaptées aux réalités du secteur. ●

→ Dezwaef introduit un injecteur à patins compact

Afin de rendre l'application correcte de lisier conforme aux dernières normes légales accessibles à tous les entrepreneurs, Dezwaef introduit l'injecteur à patins Pegasus.



À partir du 1er janvier 2028, l'utilisation de pendillards sera interdite en Flandre. Le lisier devra être injecté sur les prairies avec un injecteur à patins ou à disques. Tous les tonneaux ne sont pas équipés du dispositif de levage nécessaire pour monter un puissant injecteur à disques. Dezwaef a donc développé l'injecteur compact Pegasus pouvant être monté sur n'importe quel tonneau sans relevage. Le levage, l'ouverture et le pliage de la machine sont réalisés grâce à l'hydraulique du tracteur. Le Dezwaef Pegasus est disponible en largeurs de travail de 7,5, 9 et 10,5 mètres. Les becs de 40 mm de diamètre ont un écartement de 20 cm. En raison du montage bas du distributeur de coupe, le tuyau d'alimentation n'est pas plié lors du repliage ou du relevage. La conception compacte et la légèreté rendent l'injecteur à patins Pegasus également adapté au montage sur des tonneaux plus légers. Lors du repliage, les becs centraux sont repliés afin d'assurer une garde au sol élevée pendant le transport. Même avec la version la plus large, la machine repliée a une hauteur de transport basse. Grâce à la méthode de montage de l'injecteur à patins sur le tonneau, les raccords de tuyau à l'arrière restent également accessibles. L'injecteur Dezwaef Pegasus est entièrement galvanisé et équipé de points de lubrification facilement accessibles pour un entretien facile et une longue durée de vie de la machine. ●

→ Les nouveaux tracteurs Axion 9 de Claas

Les tracteurs Axion 9 comprennent un total de sept modèles avec une plage de puissance de 330 à 450 ch et, en plus d'une nouvelle cabine et d'une gestion automatique de la transmission auto-apprenante, se distinguent par un grand nombre de fonctionnalités innovantes pour une automatisation accrue des processus de travail sur le terrain.

Tous les Axion 9 et Axion 9 Terra Trac fonctionnent avec la dernière génération de six cylindres Cursor 9 de FPT, avec une cylindrée de 8,7 l, une puissance maximale de 330 à 450 ch et un couple maximal de 1.571 à 1.850 Nm. Les performances maximales et le couple maximal sont disponibles sur une large plage de régimes et même à bas régime. La nouvelle fonction dynamique Auto Droop ajuste de manière optimale la puissance moteur au fonctionnement actuel et à la puissance requise dans la transmission, les prises de force et l'hydraulique de fonctionnement, garantissant une livraison optimale de puissance et une efficacité maximale en permanence.

La série Axion 9 utilise également une gestion éprouvée dans le domaine de la transmission à variation continue à répartition de puissance. La gestion électronique du groupe motopropulseur, en revanche, a été développée de toutes pièces et offre un large éventail de nouvelles possibilités ainsi qu'un réglage optimisé pour les performances, le confort et l'efficacité. Le nouveau contrôleur de transmission permet aux conducteurs de passer en douceur d'une direction à l'autre, ainsi qu'entre le mode pédale, le joystick et le mode prise de force sans aucun changement de régime ni de vitesse. Dans n'importe quel mode de conduite, un survirage ininterrompu est possible à tout moment via la pédale d'accélérateur ou la Cmotion – pour une conduite vraiment sans relâche au plus haut niveau.

Un autre point fort de la nouvelle série Axion 9 est la cabine entièrement nouvellement développée. Avec un volume d'environ trois mètres cubes, elle offre une nouvelle sensation d'espace et beaucoup d'espace pour le siège conducteur haut de gamme, le siège passager et les compartiments de rangement, ainsi qu'un espace illimité pour les jambes, même pour les conducteurs de grande taille. L'entrée dans la cabine à quatre piliers a été optimisée et est désormais la plus large de cette catégorie de tracteurs.

L'hydraulique fonctionnelle du nouvel Axion 9 a établi de nouvelles normes avec un débit allant jusqu'à 370 l/min, atteint par la pompe standard de 220 l/min et une pompe supplémentaire optionnelle de 150 l/min. Dans les deux variantes d'équipement, jusqu'à huit circuits de commande à double effet peuvent être montés à l'arrière, ainsi que des distributeurs avant avec jusqu'à deux circuits de commande à double effet. Grâce aux connexions de 3/4 de pouce à l'arrière, il est possible de fournir jusqu'à 170 l/min via une seule ligne – par exemple, pour l'alimentation à simple effet des remorques. Avec une capacité de levage de 11 à 13 t à l'arrière et 6,5 t à l'avant, l'utilisation de l'Axion 9 permet de gérer tous les outils existants. ●



→ CultiWise et PTx Trimble complètent l'offre de Hilaire Van der Haeghe

CultiWise est une plateforme logicielle développée par la société tchèque Skymaps, spécialisée dans l'agriculture de précision. La plateforme a été lancée en 2020 et propose des solutions innovantes pour rendre l'agriculture plus efficace, durable et rentable.



CultiWise génère des cartes de tâches basées sur des images satellites et de drones, qui cartographient la variabilité au sein d'un champ. Ces cartes sont utilisées pour la pulvérisation ponctuelle et le dosage variable (VRA) des engrais, des semences et des produits phytos. CultiWise propose également des drones compacts avec une précision centimétrique, une alternative précieuse aux images satellites dans des conditions nuageuses.
PTx Trimble est une coentreprise entre Agco et Trimble, créée pour fournir des technologies avancées d'agriculture de précision. L'entreprise se concentre sur le matériel, les logiciels et les plateformes cloud qui facilitent la collecte, l'accès et l'analyse des données provenant de tous les segments d'une entreprise agricole. Cela crée une expérience agricole véritablement connectée, rationalisant les opérations du taxi au bureau. Les solutions sont indépendantes de la marque et peuvent être installées à la fois hors usine et préinstallées. Le nom PTx signifie Agriculture de Précision (P) et Technologies Avancées (T) qui multiplient l'impact pour les agriculteurs (x). ●

→ Dangreville dévoile le ST-one

Dangreville a récemment introduit un concept complètement nouveau d'épandeur de fumier : la gamme ST-one. Ces modèles bénéficient d'un châssis optimisé, qui réduit considérablement le poids à vide de l'épandeur de fumier.

Le design de la carrosserie a également été redessiné pour simplifier le nettoyage de l'épandeur, un point important dans une utilisation intensive. Pour réduire les besoins d'entretien et améliorer la fiabilité, le ST-one est équipé d'un entraînement complet des moulins et de la table d'épandage par des entraînements à bain d'huile. Une nouvelle porte arrière avec ouverture latérale complète ces évolutions, facilitant l'accès et améliorant la sécurité au travail. Dans la continuité de son partenariat stratégique avec Topcon, Dangreville propose en option le DPAE Premium, une solution de précision haut de gamme destinée aux utilisateurs souhaitant un contrôle avancé sur leurs opérations d'épandage. Le tapis de déchargement avec entraînement à 4 points de 20 mm et les hérissons de 2 mètres de haut intégrés dans le corps étroit assurent un débit élevé qui répond parfaitement aux besoins des entrepreneurs et des fermes intensives. ●



→ Le John Deere 8R 540 est le tracteur standard le plus puis

John Deere ajoute trois nouveaux tracteurs de haute puissance à ses séries 8R et 8RX, avec une puissance moteur de 440 ch, 490 ch et 540 ch. Ces modèles sont conçus pour répondre aux exigences des applications de traction intensive et des longues journées de travail typiques des grandes fermes européennes.

Tous les modèles sont équipés du moteur JD14 13,6 l, capable de délivrer jusqu'à 634 ch grâce à la gestion intelligente de puissance de pointe. Ce moteur délivre un couple maximal de 2.695 Nm et une plage de puissance constante de 1.450 à 1.900 tr/min. La capacité du réservoir de carburant de 936 litres permet de longues journées de travail. Les nouveaux modèles de tracteurs 8R sont disponibles avec des pneus allant jusqu'à 2,30 m à l'arrière et 1,85 m à l'avant.

La transmission à variation continue eAutoPowrTM est de série sur tous les nouveaux modèles 8R. Le système utilise une disposition électromécanique à chemin partagé qui remplace les composants hydrostatiques par des moteurs électriques sans maintenance, améliorant l'efficacité énergétique de la transmission jusqu'à 8 % par rapport aux solutions hydrostatiques conventionnelles. Le nouvel essieu avant Heavy-Duty Independent Link Suspension (HD ILS) assure un transfert de puissance efficace et un rayon de braquage d'environ 7 m, ce qui permet de faciliter les demi-tours et un travail précis, passage après passage. Le HD ILS propose un réglage automatique et manuel du débattement de la suspension basé sur la charge pour une expérience habitacle plus confortable et personnalisée.

La cabine CommandView 4 est équipée d'un CommandARM redessiné avec affichage de commodité intégré, qui permet aux opérateurs de rappeler les réglages des sièges et de personnaliser l'environnement de la cabine en contrôlant la radio, la climatisation ou le téléphone, par exemple. Parmi les améliorations supplémentaires à l'intérieur de la cabine figurent la recharge téléphonique par induction, un essuie-glace à 330°, un essuie-glace côté droit, un bouton de démarrage avec code PIN et des portes à fermeture douce.

Tous les nouveaux modèles 8R sont équipés de série d'un récepteur StarFire 7500, d'un écran G5Plus CommandCenter et de la connectivité JDLink. Avec des options

sant au monde

de licence flexibles, les conducteurs ont accès à des fonctionnalités guidées autonomes qui soutiennent une qualité de travail constante et réduisent les erreurs opérationnelles. La Série 8 de haute puissance offre une puissance de traction similaire à celle d'un tracteur articulé, mais avec la polyvalence d'un tracteur standard. Cela permet de passer rapidement d'un champ à un autre en utilisant les plus gros outils. Avec un débit hydraulique allant jusqu'à 418 l/min, il est possible d'entraîner sans efforts même les outils les plus lourds. Le tracteur est disponible en option avec un attelage de catégorie 5 et un relevage arrière double effet avec une capacité de levage allant jusqu'à 10,8 tonnes à 610 mm, tandis que deux relevages avant double effet offrent jusqu'à 4,8 tonnes à 610 mm. Avec une prise de force avant de 130 kW, les nouveaux modèles 8R sont conçus pour gérer tous les outils lourds, des broyeurs de grande taille aux répartiteurs d'ensilage entraînés par prise de force. La prise de force arrière Type 4 avec 1000, 1000E et 1300 tr/min et une puissance maximale de 548 ch, même pour les applications stationnaires, fournit une puissance supplémentaire pour des tâches exigeantes telles que le broyage de bois ou le fraisage de routes. ●



→ Evrard présente le nouveau pulvérisateur automoteur Vega

Le nouvel Evrard Vega est équipé d'une cuve de grande capacité de 5.000 ou 6.000 litres et d'une rampe de pulvérisation d'une largeur de travail de 24 à 45 mètres. Le Vega dispose également d'un puissant moteur de 310 ch, conçu pour fournir de hauts débits de travail tout en limitant la consommation de carburant.

Le mode éco, disponible à partir de 1.200 tr/min sur le terrain ou sur route, permet un travail efficace tout en réduisant les coûts énergétiques. La surface de refroidissement unique assure une dissipation optimale de la chaleur, afin que le moteur ne surchauffe jamais. Cette gestion thermique contribue à une durée de vie plus longue et à une consommation de carburant plus faible.
Le Vega propose des solutions pratiques pour limiter l'impact des conditions de vent variables, une hauteur de rampe mal contrôlée ou une régulation approximative grâce à un contrôle précis : système d'ajustement du sol, stabilité de la rampe, sélection des buses appropriées, coupures de section, modulation, etc. La qualité du travail dépend avant tout du contrôle de la hauteur et de la stabilité de la rampe. En assurant une position constante, le Vega assure une application uniforme, réduit la dérive et améliore l'efficacité des opérations tout en optimisant les coûts. Grâce à la suspension active LPA7 et au système AutoTerrain, la rampe reste parfaitement stable et s'adapte en temps réel aux changements de terrain pour augmenter le débit de travail sans compromettre la qualité du travail.
Le système Opti-Spray permet de combiner jusqu'à 4 buses pour maintenir le débit à différentes vitesses et, en combinaison avec le contrôle de courbe, évite les surdosages ou les sous-dosages.
Le Vega est également équipé du circuit de pulvérisation R-Activ. ●





→ Une herse à disques Catros Pro modifiée pour injecter du lisier

Avec le pack Pro pour la herse à disques compacte Catros, Amazone propose une solution intégrée pour une répartition optimale de lisier ou de digestat pendant le travail du sol. Le cœur de ce nouveau système complet est le répartiteur de lisier SynCult DosiMat DMX de Vogelsang.

Il se caractérise par des débits élevés allant jusqu'à 10.000 l/min et une précision de distribution constamment élevée, quel que soit le débit.
Le répartiteur de lisier et tous les tuyaux jusqu'à la première rangée de disques sont installés directement en usine par Amazone. Cela garantit une solution entièrement intégrée et clé en main, avec un tracé optimal des tuyaux.
L'intégration se fait avec un disque crénelé de 510 mm, grossièrement denté, qui permet des profondeurs de travail de 5 à 14 cm. Grâce aux disques suspendus individuellement, le Catros Pro s'adapte de manière optimale aux contours du sol tout en offrant un débit maximal, même avec de grandes quantités de matière organique.
Avec le rouleau cage SW 600 Pro, Amazone propose un rouleau traînant spécialement adapté pour ces applications. De plus, vous pouvez utiliser tous les autres rouleaux de la gamme. Les types de produits Catros Pro, avec des largeurs de travail de 6 et 7 mètres, peuvent également être équipés d'une double herse. Cela favorise un séchage et un réchauffement plus rapides du sol. En même temps, cela réduit le poids de la machine, ce qui réduit la capacité de levage demandée.
Le contrôle de la profondeur se fait via les roues de support montées à l'avant. Pour une flexibilité supplémentaire, le semoir GreenDrill monté sur la machine peut également être utilisé pour semer un couvert de sol lors du même passage. Ce GreenDrill est disponible avec une capacité de trémie de 200 ou 500 litres. ●

La nouvelle série 8 de Deutz-Fahr

Deutz-Fahr a récemment lancé une nouvelle gamme de tracteurs, la série 8 TTV. Cette gamme de tracteurs allie technologie avancée à un confort de première classe et à une intelligence numérique. L'ensemble a été rassemblé dans un nouveau design. Composée de deux modèles puissants de 313 et 340 ch, cette gamme se distingue par la performance supérieure, la qualité et la fiabilité.

Les deux modèles sont équipés d'un nouvel accoudoir iControl d'Elobau. Par exemple, cet accoudoir comprend des commandes intuitives codées par couleur, un MMI et deux joysticks ergonomiques multifonctions. La nouvelle Série 8 est conçue pour les clients qui souhaitent un tracteur qui soit bien plus qu'une simple machine de travail : elle offre confort, connectivité continue et une technologie concentrée, tout en plaçant le conducteur au centre. Toutes les fonctions et applications sont intuitives et facilement accessibles.

L'accoudoir iControl

Elobau a développé le nouvel accoudoir iControl pour la série 8 TTV. Cet accoudoir iControl comprend des commandes intuitives codées par couleur, un MMI et deux joysticks ergonomiques multifonctions. Le joystick iMotion intégré dispose de plusieurs boutons librement programmables pour des options de



contrôle étendues, et le joystick CrossLever avec fonction de « gestion des couches » permet un fonctionnement précis, intuitif et personnalisable. Deux écrans numériques haute résolution, un iCluster de 15 pouces sur le montant A et un iMonitor 5 de 12,8 pouces à côté de l'accoudoir iControl, offrent une expérience de conduite entièrement numérique, combinant données machine, fonctions de direction et réglages de confort dans une interface utilisateur intuitive.

La cabine SigmaVision

Une autre caractéristique remarquable de la nouvelle Série 8 est la cabine SigmaVision : une cabine à quatre montants entièrement repensée, offrant une visibilité panoramique, une excellente ergonomie et un intérieur spacieux mais accueillant. La nouvelle cabine est entièrement isolée et repose sur un système de suspension pneumatique innovant, garantissant une conduite sans égale et un fonctionnement pratiquement sans vibration. Pour un confort maximal en service, le nouveau système de climatisation ComfortPro de nouvelle génération est présent : la climatisation automatique à trois zones permet un réglage individuel et précis du climat intérieur, entièrement adapté aux souhaits du conducteur.

Une médaille d'argent

La nouvelle architecture électronique permet l'intégration des appareils photo numériques et est préconfigurée pour les Tags Deutz Fahr (le système de guidage assisté par tracteur). Lors des Agritechnica 2025 Innovation Awards, la série 8 a reçu une médaille d'argent. Grâce aux solutions SDF Smart Farming et à l'application MyDeutz Fahr, les utilisateurs peuvent gérer des flottes, surveiller les performances en temps réel et effectuer des diagnostics et mises à jour à distance. Cela facilite, rend la gestion des véhicules tout-terrain tels que les tracteurs plus facile, plus sûre et plus efficace.

L'équipement

La nouvelle gamme de tracteurs est équipée d'un massage des sièges avec appuie-tête DualMotion, des vitres revêtues « Low-E », du verre de sécurité stratifié et des repose-pieds pour un confort supplémentaire lors des longues journées de travail. Le pack d'équipements est complété par un système d'éclairage haute performance entièrement basé sur la technologie LED. La nouvelle suspension à essieu avant avec triangle extra-longue et freins à disque sec assure encore plus de confort, garantissant une excellente stabilité, confort et sécurité même à des vitesses allant jusqu'à 60 km/h.

Le moteur

La nouvelle Série 8 est équipée du dernier moteur N67 équipé d'eVGT et d'un système Hi-eSCR très efficace, délivrant jusqu'à 1.398 Nm de couple. Ce moteur puissant délivre un couple élevé et assure une réponse rapide et une efficacité énergétique. Le moteur est conforme aux normes HVO et a un intervalle de vidange d'huile de 1.000 heures, ce qui réduit les coûts d'entretien et une disponibilité maximale. Un système de refroidissement robuste en aluminium garantit une efficacité thermique optimale même dans les conditions les plus difficiles. La transmission TTV délivre une puissance fluide et progressive de 0 à 60 km/h et assure la traction, l'accélération et le contrôle sur tous les terrains, même à bas régime et avec une consommation de carburant remarquablement faible.

Une hydraulique optimisée

Les performances hydrauliques sont optimisées avec une pompe à détection de charge d'un débit allant jusqu'à 220 l/min, un réservoir CleanOil séparé, des distributeurs hydrauliques à commande électronique, une vanne spéciale à faible débit pour le troisième point hydraulique, et des leviers de décharge de pression pour faciliter l'accouplement et le débranchement. Ensemble, ces caractéristiques garantissent des performances hydrauliques maximales avec une bonne efficacité énergétique et un niveau sonore extrêmement faible. Le relevage arrière a une capacité de levage de 12.000 kg, tandis que le relevage avant à contrôle d'effort offre une capacité de levage de 5.450 kg. Cela garantit un fonctionnement efficace des outils en toutes circonstances. ●



Les modèles Expert, déjà familiers avec la transmission CVT à variation continue, peuvent désormais être équipés de la boîte à double embrayage S-Control 8, élargissant ainsi le choix pour répondre au mieux aux besoins des clients.

→ Le Steyr Expert est désormais disponible avec deux transmissions et trois ensembles de fonctions

Trois plages de huit passages sous charge garantissent que la S-Control 8 assure un contrôle précis de la vitesse pour tout, du travail de précision à basse vitesse au travail général sur le terrain et au transport à grande vitesse. La vitesse maximale est de 40 km/h et le chevauchement des rapports assure un passage de vitesses en douceur sous charge, avec des passages automatiques dans toutes les plages. Le S-Tronic maximise l'efficacité du moteur et de la transmission et minimise la consommation de carburant, tandis que la fonction frein-embrayage du S-Stop II permet un travail précis et sûr du chargeur ou pour l'attelage des outils. Un interrupteur mémoire stocke et ajuste les vitesses avant et arrière pour des passages de vitesses fluides, tandis qu'un embrayage automatique élimine la nécessité d'utiliser l'embrayage au pied pour les changements de plage. Les nouveaux packages de spécifications augmentent la valeur. Le pack économique Element est conçu pour les fermes qui effectuent des charges et des travaux légers dans les champs où le tracteur est utilisé fréquemment mais pas en continu. Le pack comprend des caractéristiques telles que des distributeurs mécaniques arrière et jusqu'à deux distributeurs électrohydrauliques intermédiaires, ainsi qu'un joystick standard pour le chargeur. La suspension de la cabine et de l'essieu avant sont en option. Conçu pour les propriétaires souhaitant effectuer un travail du sol léger et le transport avec des modèles plus grands, le pack Evolution offre une technologie plus confortable et précise. La cabine et la suspension avant sont de série, et la télématique avancée est une amélioration optionnelle par rapport au pack de base, ainsi que la guidage RTK automatique, et jusqu'à trois distributeurs électrohydrauliques avec joystick avancé. ●



6 bonnes raisons de publier une annonce dans le Magazine **Agro**-Service



1. Agro-Service Magazine est le magazine de la Centrale Nationale Agro-Service, la seule organisation professionnelle pour les entrepreneurs de travaux agricoles et horticoles entrepreneurs fournissant des services à l'agriculture dans la chaîne alimentaire et agricole en Belgique.

2. Vous améliorez la notoriété de vos marques et produits existants.

3. Vous pouvez présenter vos innovations.

4. Le Magazine Agro-Service s'adresse à un public qui représente pour vous un intérêt commercial : nos lecteurs sont des chefs d'entreprise, des membres de direction et des entrepreneurs professionnellement actifs comme entrepreneur de travaux agricoles et horticoles ou entrepreneur fournissant des services à l'agriculture dans la chaîne alimentaire et agricole.

5. Les publicités dans le Magazine Agro-Service renforcent votre visibilité et votre image de marque.

6. Vous atteignez les entrepreneurs de travaux agricoles et horticoles et entrepreneurs fournissant des services à l'agriculture dans la chaîne alimentaire et agricole.

N'hésitez pas à contacter **agroservice@sectors.be** pour obtenir les tarifs publicitaires ou des informations complémentaires.



→ Le marché belge des tracteurs reste relativement stable en 2025 malgré une forte baisse dans les pays voisins

Alors que le marché des tracteurs dans les pays voisins est soumis à une forte pression, la Belgique fait preuve d'une résilience remarquable en 2025. En France, le marché a chuté de 15 % et en Allemagne de 11 %, mais la Belgique a réussi à limiter les dégâts. Bien que le marché soit environ 10 % inférieur à l'année exceptionnellement forte de 2024, il n'est que 3,5 % en dessous de la moyenne des cinq dernières années.

2024 a été une année exceptionnelle pour la Belgique. La correction en 2025 était donc attendue, mais reste plus limitée que dans les pays voisins.
Dans le segment le plus important, les tracteurs de plus de 50 ch, New Holland confirme sa position de leader du marché avec une part de marché de 20 %. John Deere suit en tant que challenger direct avec 19,5 %, à une très courte distance. Fendt reste fermement en troisième position avec 14,5 % et conserve ainsi sa position solide dans le segment supérieur. On remarque également la croissance de Case IH, dont la part de marché augmente de près de 1,5 % à 9 %. Claas gagne également près de 1 % de part de marché. Dans le bas du classement, McCormick se démarque en doublant presque sa part de marché, affichant une croissance de 0,8 % et une hausse à 1,7 %.
Dans le segment inférieur à 50 ch, Iseki reste le leader du marché, suivi de Solis. Farmtrac prend la troisième place à Kubota. New Holland a progressé de 2 % dans ce segment, passant de 4 à 6 %, mais reste pour l'instant à la cinquième place. A noter également la forte croissance de TAFE, qui voit sa part de marché passer de 0,59 % à 1,7 %. De plus, en 2025, Bobcat a fait son entrée en tant que nouveau venu dans le segment des tracteurs compacts belges.
Régionalement, la Flandre occidentale reste la province la plus importante de Belgique pour les nouveaux tracteurs, suivie par la Flandre orientale et Anvers. Ces trois provinces représentent ensemble la moitié des immatriculations de plus 50 ch. ●

Source: Fedagrim

→ VGR Equipment importe des machines agricoles pour le Benelux

VGR Equipment a été fondée par deux jeunes entrepreneurs amis, passionnés par l'agriculture et plus particulièrement les machines. Au début de cette année, les dirigeants Diederik Van Geem et Jan Ramon sont devenus importateurs des trois marques italiennes Moro, GL1 et Sfoggia, ainsi que de la marque espagnole Tatoma pour le Benelux.

Moro est un fabricant de machines de travail du sol, dont les premières machines étaient des charrues. En plus des charrues conventionnelles, elles disposent également de charrues profondes et écologiques dans leur gamme. En plus de leur activité principale, les cultivateurs et les sous-soleuses sont devenus des produits importants dans leur gamme.

Cette marque représente des produits solides comme la pierre, mais bien finis. GL1 est un fabricant de broyeurs à bras et à fléaux. La construction soignée et les finitions illimitées en font un véritable professionnel. Grâce à un développement constant, la gamme s'est élargie à une gamme spécialisée dans l'agriculture, la culture fruitière et l'entretien des espaces verts. Sfoggia est la troisième marque italienne importée par VGR Equipments. Sfoggia construit des semoirs de précision et pour les légumes, des repiqueuses pour les choux, des barres de semis, des bineuses et des cuves frontales. Elle souhaite se distinguer de ses collègues en proposant une construction durable et une précision sans précédent. Au fil des années, Tatoma a développé une large gamme de mélangeuses traînées et automotrices, et désormais aussi des robots d'alimentation autonome. La construction unique des vis assure un mélange homogène de la matière à pleine capacité. ●

→ Krampe élargit sa gamme de systèmes porte-conteneurs

Avec le THL 20 L en version individuelle, Krampe élargit sa gamme avec une solution flexible pour les conditions d'exploitation exigeantes et les marchés internationaux.

Depuis 2023, Krampe produit déjà les modèles THL 20 L Carrier et THL 20 L Carrier+ en construction modulaire. Dans ce concept, le système porte-conteneurs Hyva est intégré directement au châssis sous forme de composants séparés, sans sous-châssis auxiliaire supplémentaire. Cela réduit le poids à vide et augmente les performances.

Pour répondre à la demande croissante des clients, Krampe élargit désormais son portefeuille avec le 20 L THL en version individuelle. Le véhicule atteint un poids total autorisé allant jusqu'à 24.000 kg et une charge utile allant jusqu'à 18.400 kg sans conteneur. Un vérin d'aide au bennage est installé de série. La capacité de levage des conteneurs au sol est d'environ 20 tonnes à 200 bars. L'objectif est d'offrir une plus grande variété d'options d'équipement et de configurations afin que le véhicule puisse être adapté de manière optimale à différentes régions d'utilisation, normes et tâches de transport. ●



JOHN DEERE

NOTHING RUNS LIKE A DEERE

REPOUSSEZ VOS LIMITES

Prenez le contrôle avec CommandPRO™ et 11 boutons personnalisables. Profitez du confort de première classe dans la toute nouvelle cabine. Augmentez le couple et réduisez la consommation de carburant avec HarvestMotion™. Et laissez Ground Speed Automation optimiser votre récolte – automatiquement. Les ensileuses F8/F9 sont conçues pour repousser les limites.

COMMANDPRO™ **NOUVELLE CABINE** **HARVESTMOTION™** **GROUND SPEED AUTOMATION**



PLUS D'INFORMATIONS?
WWW.DEERE.BE

COFABEL®
Much more than machines

RENCONTREZ LE

NOUVEAU T7 SWB



VOTRE

PARTENAIRE

Agile. Puissant. Efficace.

MANIABILITÉ SUPÉRIEURE
Grâce au nouvel essieu avant, le rayon de braquage n'est que de 11,4 m. Conception légère avec une capacité de charge de 5,5 tonnes.

CONFORT AU SOMMET
La cabine Horizon™ entièrement repensée, avec sa nouvelle interface conducteur et l'accoudoir SideWinder™, met toutes les commandes à portée de main.

EFFICACITÉ IMPRESSIONNANTE
Le moteur FPT 6 cylindres avec nouvelle courbe de puissance établit un nouveau record DLG PowerMix* à seulement 243 g/kWh. Puissance maximale à 1.500 tr/min et 1.060 Nm de couple à 1.300 tr/min pour de meilleures performances et des coûts réduits.

TECHNOLOGIE INTELLIGENTE
Le moniteur IntelliView™ 12 avec ISOBUS et TIM simplifie et optimise votre travail. Livré de série avec Connectivity Included et FieldOps pour une gestion optimale de vos données machines et agricoles.

*Mesuré avec la transmission Dynamic Command. Test DLG Power Mix réf. 7566

www.newholland.com

NEW HOLLAND